

CANADIENS

dévoués

CANADIENS

engagés



Points saillants de l'Enquête nationale de 1997
sur le don, le bénévolat et la participation



Bénévoles
Canada

Le Centre canadien
de philanthropie



Initiative de recherche sur
le secteur à but non lucratif



Développement des ressources humaines Canada
Patrimoine canadien
Santé Canada
Statistique Canada

Canada

Canadiens dévoués, Canadiens engagés : Points saillants de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation

Michael Hall, Le Centre canadien de philanthropie

Tamara Knighton, Statistique Canada

Paul Reed, Initiative de recherche sur le secteur à but non lucratif

Patrick Bussière, Développement des ressources humaines Canada

Don McRae, Patrimoine canadien

Paddy Bowen, Bénévoles Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 1998

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Août 1998

N° 71-542-XIF au catalogue

Périodicité : hors série

Ottawa

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre:

Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants
de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et
la participation

Publié aussi en anglais sous le titre: Caring Canadians,
Involved Canadians : Highlights from the 1997 National
Survey of Giving, Volunteering and Participating.
ISBN 0-660-96014-1
CS71-542-XPF

1. Bénévolat – Canada – Statistiques. 2. Dons de charité –
Canada – Statistiques. I. Hall, Michael. II. Statistics Canada.

HV40 C3714 1998
C98-988016-8

361.3'7'0971021

REMERCIEMENTS

Nous remercions les partenaires à l'ENDBP suivants pour leurs précieux commentaires sur les ébauches de ce rapport : Karl Benne et Mary Jane Lipkin de Santé Canada, Sylvie Daigneault de Développement des ressources humaines Canada, Christine Lessard de Patrimoine canadien, et Gilles Montigny et Michael Sheridan de Statistique Canada. Nous remercions les personnes suivantes de leur travail pour préparer cette enquête: Margot Shields de Statistique Canada; Allan Gordon de Santé Canada; Kelly Morrison, Satya Brink, Jean-Pierre Voyer, Valerie Clements, Katherine McDade de Développement des ressources humaines Canada et Scott Murray de Statistique Canada.

NOTE DE RECONNAISSANCE

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

AVANT-PROPOS

Au cours d'une période de trois semaines qui s'est écoulée entre la fin novembre et le début décembre 1997, Statistique Canada a réalisé l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP) en guise de complément à l'Enquête sur la population active. L'ENDBP est le fruit d'une collaboration entre sept organismes qui, en 1996, ont uni leurs efforts pour concevoir, mettre à l'essai et réaliser l'enquête. Le partenariat ainsi créé était formé de Bénévoles Canada, du Centre canadien de philanthropie, de Développement des ressources humaines Canada, de l'Initiative de recherche sur le secteur à but non lucratif de la Fondation Kahanoff, de Patrimoine canadien, de Santé Canada et de Statistique Canada.

L'objectif de l'ENDBP consistait à demander aux Canadiens âgés de 15 ans et plus de fournir de l'information sur leur façon de s'entraider et d'aider leur communauté par l'entremise du don, du bénévolat et de la participation. L'enquête constitue une première au Canada; compte tenu de son ampleur, nous pouvons affirmer qu'il s'agissait d'une des premières fois, à l'échelle mondiale, où les activités de don, de bénévolat et de participation communautaire faisaient l'objet d'un examen intégré d'une telle envergure.

Exception faite de l'Enquête nationale sur le bénévolat réalisée en 1987 et de quelques études de portée limitée sur le bénévolat et/ou le don, rares sont les sources d'information statistique sur le comportement des individus dans le milieu des organismes sans but lucratif. Cette information revêt une importance cruciale pour plusieurs raisons. À

défait d'une telle information à caractère stratégique, il est difficile pour les organismes bénévoles de tirer le meilleur profit d'un bassin limité de bénévoles et de donateurs. En outre, cette information est utile aux administrations et institutions publiques dans l'élaboration et la gestion de leurs politiques sociales. Dernière utilité, mais non la moindre, cette information permet aux Canadiens d'approfondir leur compréhension de la société.

C'est pour les raisons qui précèdent que quelques personnes du milieu des organismes bénévoles canadiens ont entrepris, en 1994, de mettre de l'avant l'idée d'une enquête nationale. De là est né un partenariat formé d'organismes bénévoles et de ministères du gouvernement fédéral afin de réaliser l'enquête. L'enquête de 1997 proposait de mettre à contribution le travail accompli en 1987 dans le domaine du bénévolat, en ajoutant des questions sur les habitudes des Canadiens en matière de don et de participation. Le fichier de données de l'ENDBP qui en est résulté contient un échantillon représentatif de 18 301 Canadiens âgés de 15 ans et plus, ce qui correspond à un taux de réponse de 78,4 %.

Les résultats de cette enquête nous permettent de relater dans le présent rapport une histoire fascinante au sujet de l'identité des bénévoles, des donateurs et des participants aux activités d'entraide collective et de la façon dont ils contribuent au bien-être de notre société. Cette histoire éclaire de façon utile un segment auparavant inconnu de la vie canadienne. Il est temps de la raconter.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	9
Chapitre 1 Dons de bienfaisance	13
Chapitre 2 Bénévolat	29
Chapitre 3 Participation communautaire	45
Conclusion	49
Annexe A : Glossaire des principaux concepts et variables de l'enquête	53
Annexe B : Données provinciales	57

INTRODUCTION

Suivant une habitude bien canadienne, nous n'en parlons presque jamais. Le sujet n'est guère débattu à l'heure des repas, au bureau, dans la presse ou dans le milieu de l'enseignement. Rarement s'y intéresse-t-on de près, et encore moins mesure-t-on le phénomène. On s'y arrête peu souvent, et on l'applaudit rarement. C'est toutefois une chose à laquelle bon nombre de Canadiens se livrent régulièrement. Les Canadiens sont activement engagés dans la vie de leur société, qu'il s'agisse de faire des dons et du bénévolat suivant un mécanisme structuré ou en apportant de leur propre initiative de l'aide à des personnes et à la collectivité. À ce jour, cet engagement a constitué un aspect relativement peu connu de notre société. Malgré sa faible visibilité, il s'agit d'un des principaux moyens par lesquels nous renforçons et enrichissons la société de même qu'une des principales caractéristiques de notre identité nationale.

L'implication des Canadiens prend différentes formes. Il s'agit parfois d'actes spontanés de gentillesse à l'endroit d'amis, de voisins ou d'étrangers. Certaines personnes font des dons à des lieux de culte et à des organismes communautaires et de bienfaisance. D'autres donnent de leur temps pour aider des organismes bénévoles. D'autres encore utilisent leurs compétences au soutien de causes nationales et mondiales, tout cela sans compter les nombreuses façons par lesquelles les Canadiens participent aux activités communautaires locales. Certaines de ces actions profitent à des dizaines de milliers de groupes bénévoles actifs dans les collectivités rurales et les villes de toutes les régions du Canada. Dans un nombre de cas tout aussi important, les Canadiens adoptent des comportements d'entraide de leur propre chef, en dehors des structures des groupes bénévoles, sans réclamer de reçus pour activités de bienfaisance aux fins de l'impôt ou sans rechercher la reconnaissance publique.

Le présent aperçu indique les points saillants de l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la

participation (ENDBP), que l'on a réalisée afin de mieux comprendre comment les Canadiens viennent en aide aux individus et aux collectivités, de leur propre initiative ou en participant aux activités d'organismes sans but lucratif et de bienfaisance.

Comment une telle enquête peut-elle enrichir notre connaissance de ces activités? Elle peut le faire de plusieurs façons, comme permet de le montrer l'utilisation des résultats de l'Enquête nationale sur le bénévolat de 1987. L'information recueillie grâce à cette dernière a permis de démolir le stéréotype selon lequel la majorité des bénévoles sont des femmes hors du marché du travail. L'enquête a plutôt révélé que la majorité des bénévoles sont des personnes qui occupent un emploi; cet élément d'information a aidé les groupes à adapter les pratiques qu'ils mettent en œuvre pour recruter et conserver des personnes qui occupent un emploi. L'enquête a également permis d'identifier certains groupes qui sont sous-représentés chez les bénévoles. Il a donc été possible de désigner un certain nombre de nouveaux groupes cibles aux fins du recrutement, soit par exemple les jeunes, les personnes âgées et les inactifs. Nous constatons donc que l'enquête de 1987 a fourni des renseignements d'ordre stratégique sur le secteur des organismes bénévoles. On prévoit que les résultats de l'ENDBP de 1997 produiront un effet encore plus marqué. Outre l'information nouvelle sur le bénévolat, cette enquête a permis de recueillir, pour la première fois, de riches données sur les comportements de don et de participation.

Aux fins de cette enquête, on a demandé à des milliers de Canadiens âgés de 15 ans et plus comment :

- ils donnent de l'argent et d'autres ressources à des individus et des organismes;
- ils donnent de leur temps afin d'aider d'autres personnes et d'améliorer leur collectivité;
- ils prennent part aux pratiques qui donnent un sens concret à la notion de citoyenneté active.

Les résultats sont impressionnants. Les Canadiens sont des gens actifs et engagés.

Il convient de souligner que tous les comportements mesurés dans le cadre de cette enquête découlent d'un ensemble complexe de facteurs et que le fait de tirer des conclusions au sujet des variations sans avoir une compréhension plus approfondie des facteurs en question pourrait déboucher sur des comparaisons injustifiées. Certaines de ces variations peuvent trouver leur origine dans des facteurs externes qui influent directement sur le désir des gens de donner, de faire du bénévolat ou de participer. Par exemple, le taux de bénévolat chez les jeunes est plus élevé dans certaines provinces parce que ces dernières offrent des cours avec crédits qui incluent des « activités de bénévolat ». De même, du fait du rôle de certaines provinces qui ont largement financé par le passé des activités dans un domaine donné (l'éducation, par exemple), les dons des individus dans ces domaines d'activité peuvent être moins élevés dans ces provinces que dans les autres. Le présent aperçu, du fait de sa portée limitée, permet de présenter uniquement les points saillants des données, sans offrir d'explications détaillées quant aux causes de certains écarts. Ce travail sera accompli dans le cadre de futures recherches approfondies.

Une des principales conclusions de l'enquête est qu'en règle générale, les différentes formes d'engagement n'existent pas seules. Des liens étroits unissent chaque forme d'engagement aux autres. Comme le révèle l'aperçu des résultats qui suit, il existe certaines interrelations qui mettent en évidence la structure de notre tissu social.

PRINCIPALES CONSTATATIONS

LE DON À DES ORGANISMES

Environ 21 millions de Canadiens, soit 88 % de la population âgée de 15 ans et plus, ont donné des biens ou de l'argent à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance entre le 1^{er} novembre 1996 et le 31 octobre 1997. Ces dons de bienfaisance ont pris plusieurs formes (voir la figure 1.1) : 78 % (18,6 millions) ont fait des dons en argent directs soit en réponse à une demande d'un organisme, soit après avoir pris contact avec un organisme. Trente-six pour cent ont fait des dons à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance en déposant de petites sommes dans des boîtes pour les dons, habituellement placées près de caisses enregistreuse dans les magasins. Trois pour cent ont déclaré avoir fait un legs au profit d'un organisme religieux, spirituel ou de bienfaisance. Les

dons de biens étaient également fréquents; 63 % ont donné des vêtements ou des articles de ménage, et 52 % ont donné des aliments à des organismes de bienfaisance comme les banques alimentaires.

Le total des dons en argent faits directement à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance entre le 1^{er} novembre 1996 et le 31 octobre 1997 est estimé à 4,51 milliards de dollars. Ces dons en argent, dans une très forte proportion (4,44 milliards de dollars, ou 98 %) ont pris la forme de dons en argent directs faits soit en réponse à des demandes des organismes, soit par des donateurs qui sont entrés en contact de leur propre initiative avec des organismes. Le reste du montant, soit 74,8 millions de dollars, correspond aux petites sommes déposées dans les boîtes pour les dons en espèces.

En moyenne, les donateurs ont versé (si on exclue les petites sommes déposées dans les boîtes pour les dons en espèces) un montant de 239 \$ au cours de la période de douze mois couverte par l'enquête. Une petite proportion de donateurs sont responsables de la majorité des dons. Un tiers des donateurs, c'est-à-dire ceux qui ont donné 150 \$ et plus en un an, comptait pour 86 % du total des dons. De toute évidence, la majorité des contributions financières sont le fait d'un groupe de personnes disproportionnellement restreint qui ont à la fois les moyens financiers et le désir de faire des dons en argent.

Une fois encore, il faut se garder de tirer des conclusions hâtives à partir des résultats généraux de cette enquête. La concentration des dons permet, semble-t-il, de penser que la majorité des dons de bienfaisance vient d'un groupe restreint parmi l'ensemble des donateurs. Cela pourrait être vrai si nous ne tenions compte que des montants en dollars, mais l'autre tranche des deux tiers des donateurs joue également un rôle important. Le point à retenir est que les dons en un montant moins élevé ont leur importance et qu'ils constituent de toute évidence des manifestations de soutien à l'égard de nombreuses activités variées des organismes sans but lucratif.

LE BÉNÉVOLAT DANS LE CADRE D'UN ORGANISME

L'Enquête sur le bénévolat au Canada réalisée en 1987 a révélé que 5,3 millions de Canadiens, soit 26,8 % de la population âgée de 15 ans et plus, sont des bénévoles (ceux-ci étant définis comme des personnes qui donnent leur temps gratuitement à un organisme bénévole). Depuis 1987, les croyances populaires ainsi que les résultats d'enquêtes à portée limitée semblaient

indiquer une augmentation du nombre et du pourcentage de bénévoles au Canada. Cependant, nous ne disposons pas de preuves concluantes à cet égard. L'ENDBP nous fournit aujourd'hui ces preuves.

Environ 7,5 millions de Canadiens, soit 31,4 % de la population âgée de 15 ans et plus, ont déclaré s'être adonnés au bénévolat afin d'aider des organismes sans but lucratif entre novembre 1996 et octobre 1997. Ce qui représente une augmentation de 40 % du nombre total de bénévoles depuis 1987. Au cours de la même période, la population du Canada âgée de 15 ans et plus a augmenté de 20%.

Toutefois, le bénévole moyen a consacré 149 heures au bénévolat au cours de l'année 1997, ce qui représente une diminution par rapport aux 191 heures enregistrées lors de l'Enquête sur le bénévolat de 1987. Si le nombre de Canadiens qui donnent de leur temps est plus élevé, le nombre d'heures est plus restreint. Près des trois quarts des bénévoles ont déclaré que la raison pour laquelle ils ne consacraient pas plus d'heures au bénévolat est le manque de temps. Les demandes en termes de temps, que ce soit pour le travail, les soins aux enfants ou d'autres facteurs, ont, semble-t-il, eu une incidence sur le bénévolat.

On pourra se réjouir du fait que l'augmentation du nombre et du pourcentage de bénévoles a entraîné une hausse du nombre total d'heures consacrées au bénévolat. À l'occasion de l'Enquête sur le bénévolat de 1987, les Canadiens avaient déclaré avoir donné 1,02 milliard d'heures de leur temps à des organismes bénévoles; en 1997, ce nombre était passé à 1,11 milliard d'heures. Ce qui correspond à une augmentation de 9 % par rapport à 1987 du nombre total d'heures consacrées au bénévolat.

Il convient de souligner que la proportion de 31,4 % s'applique uniquement aux activités de bénévolat des Canadiens accomplies entre le 1^{er} novembre 1996 et le 31 octobre 1997. Elle n'inclut pas les personnes qui avaient fait du bénévolat auparavant dans leur vie mais qui, pour diverses raisons, n'en avaient pas fait au cours de la période de référence de 12 mois. Cette rupture par rapport aux activités passées pourrait être attribuable au fait que les personnes concernées n'étaient plus autant en mesure de fournir une contribution du fait de leur âge ou d'obligations plus lourdes, au fait qu'elles avaient

marqué une pause dans leurs activités de bénévolat ou encore au fait qu'elles prodiguaient des soins exigeant beaucoup de temps à un membre de la famille ou un ami. Ce qu'il faut retenir ici, c'est que l'enquête fournit un instantané, c'est-à-dire qu'elle mesure uniquement l'engagement au cours d'une période déterminée.

L'enquête a également révélé que la répartition des activités de bénévolat n'est pas uniforme dans l'ensemble de la population. Par exemple, le tiers supérieur des bénévoles avaient donné 128 heures et plus de leur temps dans l'année, ce qui représentait 81 % de l'ensemble des heures de bénévolat. Comme la moyenne nationale était de 149 heures, nous pouvons constater que même dans le tiers supérieur des bénévoles, un groupe encore plus restreint devait avoir contribué un nombre d'heures sensiblement plus élevé pour porter la moyenne à 149 heures. C'est effectivement ce que nous avons pu constater : 22 % des bénévoles ont fait plus de 200 heures de bénévolat en un an.

AUTRES FORMES D'AIDE

Bon nombre de Canadiens préfèrent aider directement les gens plutôt que de passer par l'entremise d'un organisme. L'ENDBP a aussi mesuré ces autres formes de générosité.

L'ENDBP a révélé que 16,7 millions de Canadiens, soit 71 % de la population âgée de 15 ans et plus, ont fourni une aide directe à des personnes de l'extérieur de leur ménage. En d'autres termes, plus de sept Canadiens sur dix se livrent à des activités d'aide et de soutien de leur propre initiative sans passer par un organisme. Cette proportion est de quatre points plus élevée que celle enregistrée dans le cadre de l'Enquête sur le bénévolat de 1987. Ces personnes ont déclaré au total 62,5 millions de gestes d'entraide tels que des soins à des enfants, des visites à des personnes âgées ou le déblaiement d'entrées.

Outre les questions sur les façons dont les Canadiens font des dons aux organismes, l'ENDBP contenait également des questions au sujet des dons en argent faits directement à des personnes plutôt qu'à des organismes. Quarante et un pour cent des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont déclaré avoir donné de l'argent directement à des parents qui ne vivent pas avec eux, à des sans-abri ou à d'autres personnes au cours de la période de référence.

PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

La troisième composante de l'ENDBP contenait des questions au sujet des autres formes d'engagement dans la société. Les répondants se sont vu poser une série de questions au sujet de leur appartenance à des associations et organismes locaux, de leur participation à des réunions, du vote aux élections et comment ils restent au fait de l'actualité et des affaires publiques.

Près de la moitié des Canadiens (49,5 %, représentant au total 12 millions de personnes âgées de 15 ans et plus) ont déclaré être membres d'organismes communautaires ou participer aux activités de tels organismes (associations communautaires, clubs philanthropiques, syndicats, etc).

TYPES D'ENGAGEMENT ET INTERDÉPENDANCE

Comme nous l'avons déjà souligné, bon nombre de Canadiens donnent de l'argent ou du temps ou s'acquittent activement de leurs responsabilités de citoyens. Toutefois, les comportements en matière de don, de bénévolat et de participation sont concentrés au sein de certains groupes de Canadiens. Les Canadiens qui adoptent l'un ou l'autre de ces comportements de participation seront plus enclins à se livrer à l'ensemble de ces comportements que ne le feront les autres. Par exemple, les bénévoles sont plus susceptibles que les non-bénévoles de faire des dons à des organismes de bienfaisance, d'aider les autres directement et d'être des citoyens actifs.

Dans les prochaines sections, nous examinons plus en détail les résultats de l'ENDBP et décrivons, chiffres et tendances à l'appui, la façon dont les Canadiens participent à la vie de leur société.

CHAPITRE 1

DONS DE BIENFAISANCE

Les dons de bienfaisance jouent un rôle crucial dans la société canadienne. Ils améliorent la qualité de vie des bénéficiaires, fournissent un moyen par lequel les personnes peuvent exprimer leurs idéaux et leurs valeurs tout en permettant à bon nombre d'organismes de bienfaisance et sans but lucratif de fournir les services qui revêtent une si grande importance pour le bien-être des individus et de leurs collectivités. Les dons de bienfaisance et les autres dons faits par les Canadiens prennent diverses formes, qu'il s'agisse par exemple de contributions financières, de dons de nourriture, de vêtements et d'articles de ménage. Les Canadiens aident également les organismes sans but lucratif et de bienfaisance en achetant les produits qu'ils vendent et en participant à des jeux et paris reliés à des œuvres charitables.

L'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP) a permis de recueillir de l'information au sujet des contributions qu'ont faites les individus à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête (c'est-à-dire entre le 1^{er} novembre 1996 et le 31 octobre 1997). Le présent chapitre décrit ces contributions en mettant l'accent sur les dons en argent,

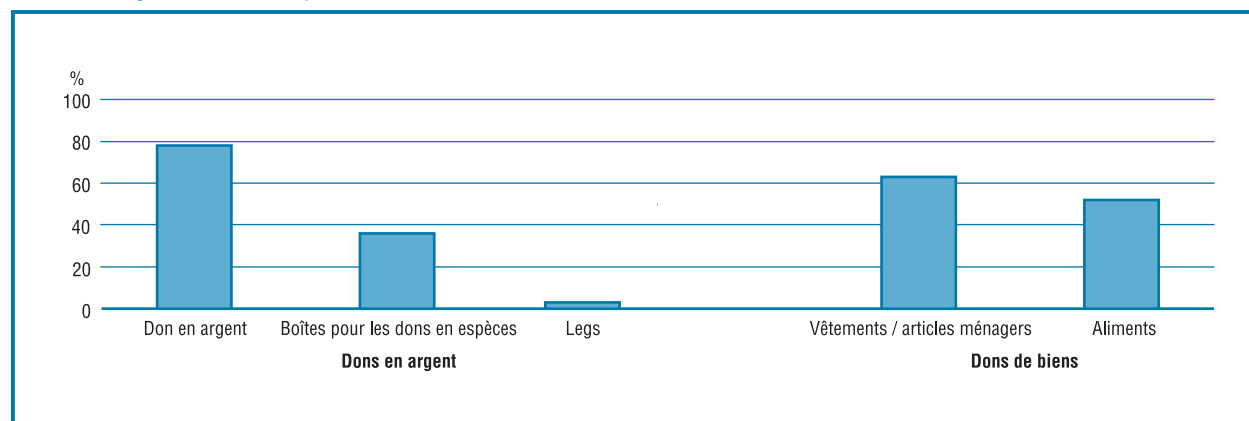
c'est-à-dire les dons à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance. Il met l'accent sur le montant des dons en argent, les caractéristiques des donateurs (y compris les caractéristiques personnelles et sociales), les variations d'ordre géographique et le rôle de la religion, les organismes que soutiennent les Canadiens, la façon dont ces derniers font des dons en argent et les motifs pour lesquels les personnes font ou ne font pas de dons en argent.

AIDE FOURNIE PAR LES CANADIENS

Environ 21 millions de Canadiens, soit 88 % de la population âgée de 15 ans et plus, ont donné des biens ou de l'argent à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance entre le 1^{er} novembre 1996 et le 31 octobre 1997. Ces dons de bienfaisance ont pris plusieurs formes (voir la figure 1.1) : 78 % (18,6 millions) ont fait des dons en argent directs soit en réponse à une demande d'un organisme, soit après avoir pris contact avec un organisme. Trente-six pour cent ont fait des dons à des organismes sans but lucratif et de

FIGURE 1.1

Pourcentage de personnes qui ont fait des dons à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance, selon le type de don, Canadiens âgés de 15 ans et plus, 1997



bienfaisance en déposant de petites sommes dans des boîtes pour les dons, habituellement placées près de caisses enregistreuses dans les magasins. Trois pour cent ont déclaré avoir fait un legs au profit d'un organisme religieux, spirituel ou de bienfaisance. Les

dons de biens étaient également fréquents; 63 % ont donné des vêtements ou des articles de ménage, et 52 % ont donné des aliments à des organismes de bienfaisance comme les banques alimentaires.

AUTRES MÉTHODES DE SOUTIEN FINANCIER AUX ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF ET DE BIENFAISANCE

Les dons directs en argent constituent une importante source de soutien pour les organismes sans but lucratif et de bienfaisance. Toutefois, les Canadiens fournissent également un soutien financier indirect à ces organismes. Par exemple, entre le 1^{er} novembre 1996 et le 31 octobre 1997, 71 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont acheté des articles tels que des tablettes de chocolat, des pommes, des coquelicots, d'autres fleurs et des livrets de coupons, les profits des ventes allant aux organismes sans but lucratif et de bienfaisance. Quarante-quatre pour cent ont acheté des billets dans le cadre de loteries parrainées par des organismes de bienfaisance (ce qui exclut les loteries organisées par le gouvernement telles que le Loto 6/49). Enfin, 7 % des Canadiens ont appuyé des organismes en prenant part à des jeux et paris dans le cadre de bingos ou de casinos organisés par des organismes de bienfaisance (voir la figure 1.2).

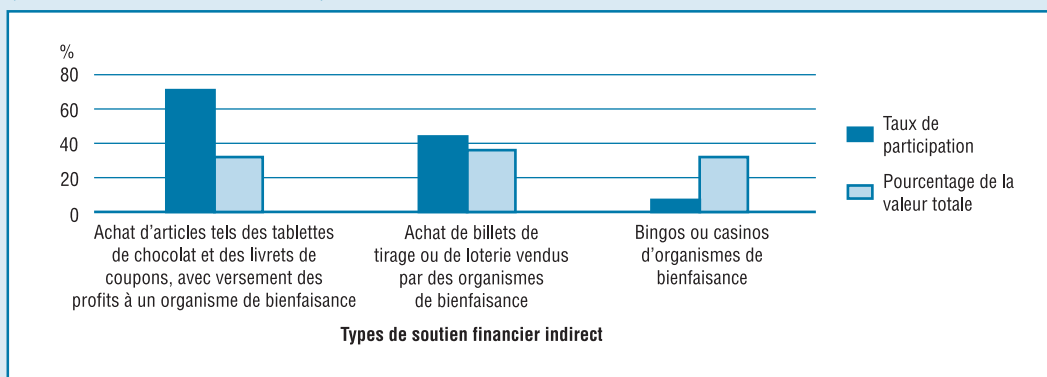
Loin d'être négligeable, le montant de ces formes de soutien moins direct s'est chiffré à environ 1,28 milliard de dollars pour la période écoulée entre le 1^{er} novembre 1996 et le 31 octobre 1997 : 410 millions de dollars ont été recueillis grâce à la vente d'articles, 409 millions de dollars l'ont été dans le cadre des jeux et paris organisés par des organismes de bienfaisance, et les ventes de billets pour des tirages ou loteries organisés par des organismes de bienfaisance ont totalisé 463 millions de dollars. Cette forme de soutien constitue pour bon nombre d'organismes de bienfaisance une source de revenus importante. Par exemple, selon une enquête réalisée en 1995 par le Centre canadien de philanthropie¹, 44 % des fondations de bienfaisance non religieuses et non privées dépendent de revenus tirés de jeux et paris de bienfaisance.

Lorsqu'une personne prend part à une activité de soutien financier de ce genre, seulement une portion du montant payé est versée à titre de contribution, en raison des coûts associés à la production des articles achetés. Cela signifie que seulement une certaine proportion (non déterminée) des dépenses indirectes de 1,28 milliard de dollars au titre des « achats de bienfaisance » peut être considérée comme des dons de bienfaisance. Par conséquent, le montant total du soutien financier réel fourni aux organismes sans but lucratif et de bienfaisance serait, selon les estimations, supérieur à 4,51 milliards de dollars, mais inférieur à 5,79 milliards de dollars (4,51 milliards de dollars au titre des dons directs en argent, plus 1,28 milliard de dollars au titre des dons en argent indirects).

FIGURE 1.2

Participation au soutien et répartition du soutien financier indirect aux organismes sans but lucratif et de bienfaisance par l'entremise d'achats, population canadienne âgée de 15 ans et plus, 1997

(Total : 1,28 milliard de dollars)



1. Voir Hall M.H. 1996. Charitable Fundraising in Canada. Toronto : Centre canadien de philanthropie, 1996.

Le total des dons en argent faits directement à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance entre le 1^{er} novembre 1996 et le 1^{er} octobre 1997 est estimé à 4,51 milliards de dollars. Ces dons en argent, dans une très forte proportion (4,44 milliards de dollars, ou 98 %) ont pris la forme de dons en argent directs faits soit en réponse à des demandes des organismes, soit par des donateurs qui sont entrés en contact de leur propre initiative avec des organismes. Le reste du montant, soit 74,8 millions de dollars, correspond aux petites sommes déposées dans les boîtes pour les dons en espèces.

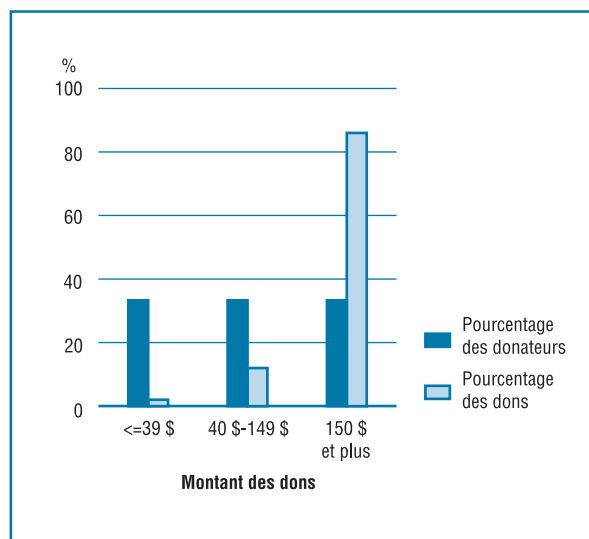
L'analyse présentée dans le reste du présent chapitre mettra l'accent sur les dons directs en argent (abstraction faite des petites sommes déposées dans les boîtes pour les dons) ainsi que sur les donateurs qui font ces dons. Comme nous l'avons déjà mentionné, 78 % des Canadiens ont fait de tels dons, ces derniers totalisant 4,44 milliards de dollars en un an. En moyenne, les donateurs ont versé 239 \$ au cours de la période de 12 mois visée par l'enquête. Le montant moyen des dons ne reflète pas fidèlement la tendance associée aux dons en argent. Cela s'explique par le fait que la valeur des dons en argent varie considérablement, une forte proportion de donateurs contribuant des sommes relativement petites, tandis qu'une faible proportion de donateurs contribuent des sommes relativement importantes.

Un moyen particulièrement révélateur d'étudier la répartition de l'ensemble des dons en argent des individus consiste à grouper les donateurs en fonction de leurs contributions annuelles totales. Dans le présent rapport, nous avons groupé les donateurs en trois catégories de même taille en fonction du montant total des dons faits en un an. Un tiers des donateurs canadiens ont fait des contributions totalisant 39 \$ ou moins en un an, un deuxième tiers ont fait des contributions se situant entre 40 \$ et 149 \$, et un autre tiers des contributions de 150 \$ et plus.

Comme nous l'avons déjà fait observer, un petit pourcentage de donateurs est à l'origine d'une part très disproportionnée de l'ensemble des dons en argent (voir la figure 1.3). En effet, le groupe du tiers des donateurs qui ont fait les dons en argent les plus élevés (150 \$ et plus) représente 86 % de la valeur totale des dons en argent. Les deux autres tiers des donateurs, dont les contributions annuelles ont été de moins de 150 \$, ont été à l'origine de la tranche restante de 14 % de l'ensemble des dons en argent.

FIGURE 1.3

Répartition de l'ensemble des dons en argent selon l'importance des dons en un an, donateurs canadiens âgés de 15 ans et plus, 1997



PROFIL DES DONATEURS CANADIENS

CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES ET ÉCONOMIQUES

La proportion des dons de bienfaisance (c'est-à-dire le nombre de personnes qui font des dons en argent en proportion de l'ensemble de la population) varie selon les sous-groupes de la population canadienne, de la même façon que le montant des dons. Les dons de bienfaisance sont la résultante d'une combinaison de facteurs tels que la capacité financière de donner, les valeurs et attitudes à l'égard du don et les possibilités de donner.

Le tableau 1.1 révèle que le pourcentage de Canadiens qui font des dons à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance augmente généralement avec l'âge. Près de 60 % des Canadiens dans le groupe d'âge de 15 à 24 ans étaient des donateurs. Cette proportion passait à 78 % chez les personnes âgées de 25 à 34 ans. Elle était relativement stable, à 83 % ou 84 %, dans les groupes d'âge de 35 à 44 ans, de 45 à 54 ans et de 55 à 64 ans. Elle reculait légèrement à 80 % chez les personnes âgées de 65 ans et plus. La valeur des dons augmentait également avec l'âge des donateurs, la contribution annuelle moyenne allant de 79 \$ chez les personnes de 15 à 24 ans à 328 \$ chez les personnes de 65 ans et plus.

Les femmes n'étaient que très légèrement plus susceptibles que les hommes de faire des dons (voir le tableau 1.1). En effet, la proportion de donateurs s'établissait à 81 % chez les femmes, comparativement à 75 % chez les hommes. Il est possible de présenter ce résultat de façon différente : 53 % des donateurs étaient des femmes (lesquelles forment 51 % de la population âgée de 15 ans et plus) et 47 % des donateurs étaient des hommes (lesquels représentent 49 % de la population âgée de 15 ans et plus). La valeur moyenne des dons faits par les donateurs individuels était comparable chez les hommes (243 \$) et chez les femmes (236 \$).

Les Canadiens mariés (y compris les personnes vivant en union libre) avaient davantage tendance à faire des dons (85 %) que les personnes célibataires (63 %), les personnes séparées ou divorcées (73 %) et les veufs et les veuves (76 %). Toutefois, les donateurs veufs avaient tendance à donner de plus fortes sommes au cours de l'année (302 \$ en moyenne) que les personnes mariées (261 \$), les personnes séparées ou divorcées (200 \$) et les personnes célibataires (162 \$).

Les personnes occupant un emploi étaient proportionnellement plus nombreuses à faire des dons (83 %) que les chômeurs (64 %) et les inactifs² (72 %).

Les personnes occupées, plus spécialement celles qui travaillent à temps partiel ont également fait, en moyenne, des dons plus élevés (voir le tableau 1.1).

La probabilité qu'une personne fasse des dons en argent augmente avec le niveau de scolarité, passant de 68 % dans le cas des personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires à 90 % chez les diplômés universitaires (voir le tableau 1.1). L'écart observé entre les niveaux de scolarité est également marqué lorsque nous examinons le montant des dons individuels. En effet, le montant annuel moyen des dons va de 156 \$ chez les personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires à 473 \$ chez les diplômés universitaires.

Il existe un lien étroit entre le niveau de scolarité et le niveau de revenu, et la capacité de faire des dons en argent est manifestement reliée au revenu disponible de l'individu. On ne sera donc pas surpris de constater que la probabilité de faire des dons, et celle de faire des dons d'un montant plus élevé, augmente avec le niveau de revenu (voir le tableau 1.1). Soixante-trois pour cent des personnes dont le revenu brut du ménage est de 20 000 \$ ou moins ont fait des dons, proportion qui augmente à 90 % dans le cas des personnes dont le revenu brut du ménage est de 80 000 \$ et plus. Les dons annuels moyens chez ces dernières étaient au moins deux fois plus élevés que les dons moyens des personnes dont le revenu était inférieur à 60 000 \$.

Par ailleurs, même si les donateurs ayant un revenu élevé ont tendance à faire des dons plus importants que les donateurs à revenu moindre, ces dons ne représentent pas un plus grand pourcentage du revenu avant impôt. Si nous exprimons les dons annuels en pourcentage du revenu du ménage avant impôt, nous observons que les donateurs des catégories dont le revenu du ménage est moins élevé ont contribué une plus forte proportion de leur revenu en dons en argent que les donateurs des catégories caractérisées par des revenus élevés (voir la figure 1.4).

2. Le statut d'une personne par rapport au marché du travail peut prendre trois formes : personnes occupées (au travail), chômeurs (à la recherche d'un emploi) ou inactifs (n'occupent ni ne cherchent un emploi). On trouvera une description complète à l'Annexe A.

TABLEAU 1.1

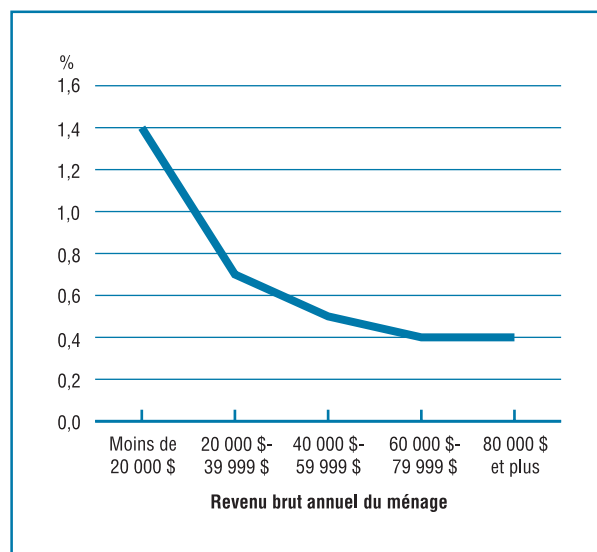
Taux de donateurs, montants moyens et médians des dons, population canadienne âgée de 15 ans et plus, 1997

Caractéristique	Montant annuel		
	Taux de donateurs (%)	Don moyen \$	Don médian ¹ \$
Total	78	239	76
Âge			
15-24	59	79	20
25-34	78	159	55
35-44	84	258	83
45-54	83	291	105
55-64	83	313	108
65 et plus	80	328	140
Sexe			
Hommes	75	243	73
Femmes	81	236	83
État matrimonial			
Marié(e)s ou conjoints de fait	85	261	92
Célibataires, jamais marié(e)s	63	162	35
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	73	200	70
Veufs, veuves	76	302	121
Niveau de scolarité			
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	68	156	50
Diplôme d'études secondaires	76	198	75
Études postsecondaires partielles	78	177	60
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	84	240	82
Diplôme universitaire	90	473	168
Situation sur le marché du travail			
Personnes occupées	83	253	81
À plein temps	84	242	65
À temps partiel	79	297	85
Chômeurs	64	103	29
Inactifs	72	227	78
Revenu du ménage			
Moins de 20 000 \$	63	134	40
20 000-39 999 \$	77	182	60
40 000-59 999 \$	81	221	80
60 000-79 999 \$	86	255	91
80 000 \$ et plus	90	455	150

1. La valeur médiane correspond en statistique au « point central » de répartition des valeurs; elle fournit une autre mesure du montant que contribue le donateur « type ». Dans le cas présent, la moitié de l'ensemble des donateurs ont contribué une somme inférieure à la valeur médiane, et l'autre moitié ont contribué une somme supérieure à la valeur médiane.

FIGURE 1.4

Pourcentage des revenus des ménages consacré aux dons en argent à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance, selon le niveau de revenu des ménages, donateurs canadiens âgés de 15 ans et plus, 1997



VARIATIONS PROVINCIALES

Les variations provinciales des dons en argent aux organismes sans but lucratif et de bienfaisance sont marquées; elles reflètent la diversité des situations financières, des valeurs sociales, des conventions culturelles, des conditions de vie et des milieux sociaux des Canadiens.

Les variations provinciales prennent deux formes, à savoir les variations du pourcentage de personnes dans la population qui font des dons (soit le taux de donateurs) et celles de la valeur annuelle totale des dons faits par les donateurs (voir le tableau 1.2). Des taux plus élevés de donateurs ont été enregistrés dans les provinces de l'Atlantique (82 % -84 %) et en Saskatchewan (83 %). Toutefois, les donateurs de l'Atlantique ont également tendance à donner des sommes moins élevées que les donateurs des autres provinces. À l'inverse, la Colombie-Britannique (73 %), l'Alberta (75 %) et le Québec (75 %) affichent les taux de donateurs les plus faibles, mais les Albertains qui ont fait des dons ont en général versé des sommes plus élevées (337 \$ en un an en moyenne) que les donateurs des autres provinces.

Les données descriptives de l'ENDBP ne permettent pas d'affirmer que les variations entre les provinces dans les dons en argent sont le reflet d'écarts dans les niveaux de générosité des Canadiens des

diverses régions du pays. Les variations provinciales dans les caractéristiques sociales et économiques sont un fait et, comme nous avons pu le voir dans la partie précédente, elles influent sur les dons en argent. En outre, le versement de contributions financières à des organismes constitue une forme parmi plusieurs de comportements d'aide que les individus peuvent adopter; toutes ces formes d'aide doivent être prises en compte ensemble pour que puisse être examiné le niveau global de générosité.

TABLEAU 1.2

Taux de donateurs et montants moyens et médians des dons, selon la province, population canadienne âgée de 15 ans et plus, 1997

Province	Valeur des dons		
	Taux de donateurs (%)	Moyenne (\$)	Médiane (\$)
Canada	78	239	76
Terre-Neuve	84	166	76
Île-du-Prince-Édouard	83	235	89
Nouvelle-Écosse	83	207	70
Nouveau-Brunswick	82	226	73
Québec	75	127	50
Ontario	80	278	104
Manitoba	81	307	101
Saskatchewan	83	308	103
Alberta	75	337	108
Colombie-Britannique	73	240	71

LE RÔLE DE LA RELIGION

Pour essayer de comprendre les habitudes des Canadiens en matière de dons de bienfaisance, il est essentiel de tenir compte des facteurs religieux; ces derniers sont associés à la fois à une fréquence accrue des dons de bienfaisance et à un montant plus élevé des dons. Un Canadien sur trois (35 %) a fait des dons de bienfaisance à des organismes religieux, et ces dons ont représenté la moitié (51 %) de la valeur totale de tous les dons. En général, les dons à des organismes religieux sont beaucoup plus élevés que les dons faits à des organismes non religieux. Les donateurs ont versé des contributions annuelles moyennes de 270 \$ à des organismes religieux, comparativement à 125 \$ dans le cas des dons à des organismes non religieux.

Les Canadiens qui ont déclaré appartenir à une communauté de culte étaient, indépendamment de leur appartenance religieuse particulière, plus susceptibles de faire des dons que les personnes sans appartenance religieuse. Dans une proportion de huit sur dix (82 %), les personnes ayant déclaré une appartenance religieuse étaient des donateurs, comparativement à seulement

67% dans le cas des personnes sans appartenance religieuse. Nous relevons également un lien entre l'appartenance religieuse et les montants que les donateurs ont contribués. Les personnes ayant une appartenance religieuse ont déclaré des dons annuels moyens de 271 \$, comparativement à 126 \$ dans le cas des personnes sans appartenance religieuse. Il est possible de présenter les résultats sous un angle différent : les personnes ayant déclaré une appartenance religieuse (73 % de l'ensemble des Canadiens) ont été à l'origine de 88 % de l'ensemble des dons de bienfaisance. Fait à noter, seulement 45 % des donateurs ayant déclaré une appartenance religieuse ont fait des dons à des organismes religieux, les autres donateurs ayant déclaré une appartenance religieuse ont donné à d'autres catégories d'organismes.

De même, la participation active à une communauté de culte, définie en fonction de la fréquence des présences aux cérémonies religieuses, est une caractéristique qui est associée à des taux de donateurs et des niveaux annuels de dons plus élevés. Les personnes qui assistaient à des cérémonies religieuses chaque semaine étaient plus susceptibles de faire des dons de bienfaisance que les autres (90 % comparativement à 75 %). Les personnes qui assistaient à des cérémonies religieuses chaque semaine ont également déclaré des dons annuels moyens plus élevés (551 \$) que ceux n'y assistant pas (148 \$). De même, les personnes qui se considéraient comme « très religieuses » étaient plus susceptibles de faire des dons en argent, et aussi de donner de plus fortes sommes que ceux qui ne se considéraient pas comme « très religieux »; ces personnes ont été à l'origine de 33 % de l'ensemble des dons, même si elles ne représentaient que 12 % de la population.

FIGURE 1.5

Taux de donateurs en fonction de l'appartenance religieuse, de la fréquentation des lieux de culte et du niveau d'engagement religieux, population canadienne âgée de 15 ans et plus, 1997

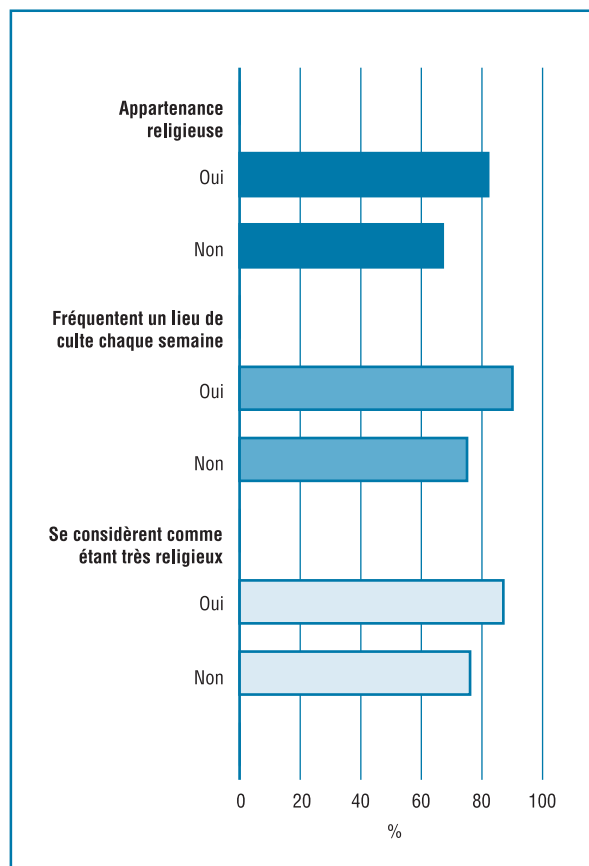
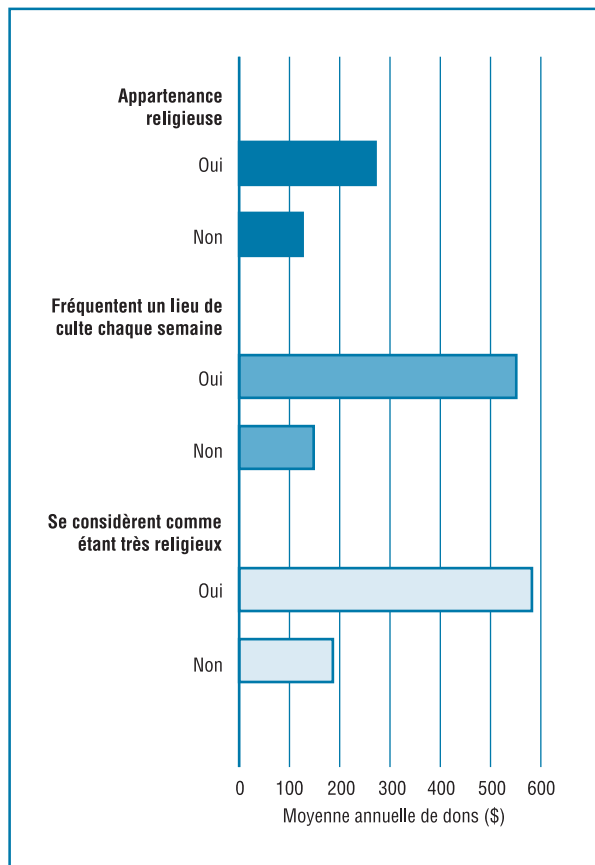


FIGURE 1.6

Montant moyen des dons faits au cours de la période de référence de 12 mois, selon l'appartenance religieuse, la fréquentation d'un lieu de culte et le niveau d'engagement religieux, donateurs canadiens âgés de 15 ans et plus, 1997



LES ORGANISMES QUE LES CANADIENS APPUIENT

Les individus et les collectivités de toutes les régions du Canada bénéficient des nombreux services et programmes offerts par les organismes sans but lucratif et de bienfaisance canadiens. Ces organismes se livrent à des activités variées allant de l'exploitation de banques alimentaires au soutien à la recherche sur des maladies, en passant par la prestation de services de réadaptation, la formation professionnelle, les secours aux sinistrés, les programmes de loisirs et de sport, la protection de l'environnement et l'organisation d'activités de culte religieux. Par leurs dons, les Canadiens soutiennent l'action des organismes sans but lucratif et de bienfaisance qui leur sont chers.

Le tableau 1.3 indique la répartition de l'ensemble des dons déclarés en fonction des catégories d'organismes bénéficiaires.³ Les organismes du secteur de la santé ont reçu le plus grand nombre de dons individuels (38 % de l'ensemble des dons déclarés), suivis des organismes de services sociaux (21 %) et des organismes religieux (15 %).

Si les organismes religieux n'ont reçu que 15 % de l'ensemble des dons, ces derniers ont totalisé près de 2,26 milliards de dollars, soit plus de la moitié de la valeur de tous les dons (51 %). Cela s'explique surtout par le fait que les dons aux organismes religieux sont bien souvent beaucoup plus élevés que les dons aux organismes non religieux (moyennes respectives de 270 \$ et 125 \$).

Pour ce qui est du montant total des dons, les organismes du secteur de la santé ont constitué la deuxième catégorie de bénéficiaires la plus importante, avec des dons de 773 millions de dollars représentant 17 % du montant total des dons. Les organismes de ce secteur ont été suivis de ceux du secteur des services sociaux, qui ont reçu 504 millions de dollars, soit 11 % du total des dons de bienfaisance.

3. On a demandé aux répondants de fournir de l'information au sujet des catégories d'organismes auxquels ils font des dons. Les organismes ont été classifiés en 13 catégories selon le type d'activités auxquelles ils se livrent. Le système de classification fait l'objet d'une description à l'Annexe A.

TABLEAU 1.3

Répartition du nombre et du montant des dons selon la catégorie d'organisme, population canadienne âgée de 15 ans et plus, 1997

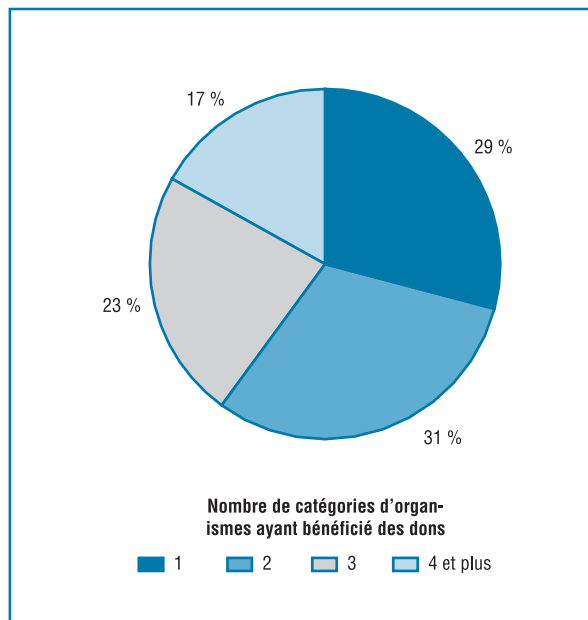
Catégorie d'organisme	Répartition du nombre total des dons (74 millions) (%)	Répartition du montant total des dons (4,44 milliards \$) (%)
Santé	38	17
Services sociaux	21	11
Religion	15	51
Éducation et recherche	7	4
Philanthropie et bénévolat	5	6
Culture et arts	4	3
International	2	3
Environnement	2	2
Autres ¹	2	2

1. Quatre catégories d'organismes rentrent dans cette catégorie : développement et logement; droit, conseils et politique; associations professionnelles et d'affaires; autres organismes non classifiés ailleurs.

La majorité des donateurs n'ont pas limité leurs dons à une catégorie d'organismes; ils ont plutôt appuyé diverses causes (voir la figure 1.7). Si 29 % des donateurs ont limité leurs dons à une catégorie d'organismes, les 71 % restants ont appuyé deux catégories d'organismes ou plus. Plus précisément, 31 % ont appuyé des organismes de deux catégories, 23 % des organismes de trois catégories et 17 % des organismes dans quatre catégories ou plus.

FIGURE 1.7

Répartition des donateurs selon le nombre de catégories d'organismes ayant bénéficié des dons, donateurs canadiens âgés de 15 ans et plus, 1997

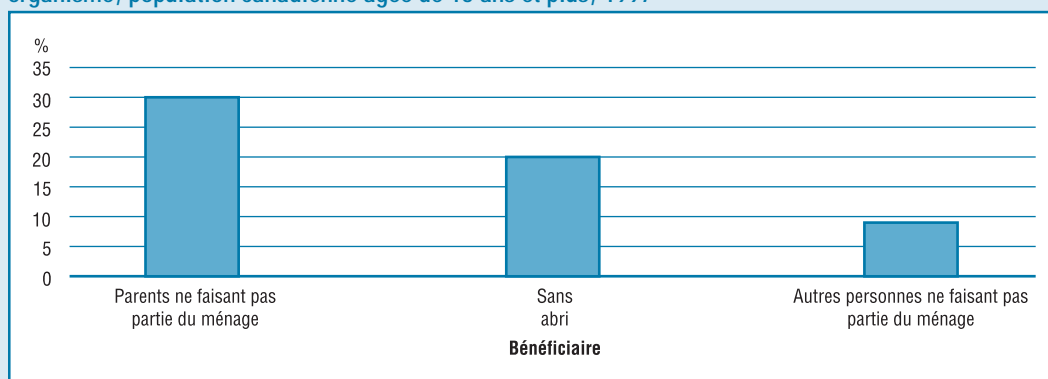


SOUTIEN FINANCIER FOURNI DIRECTEMENT À DES INDIVIDUS

Outre les questions sur les différentes façons dont les Canadiens font des dons à des organismes, l'ENDBP comportait des questions sur les dons en argent versés directement à des individus plutôt que par l'entremise d'organismes. Quarante-quatre pour cent des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont donné de l'argent directement à des personnes extérieures à leur ménage (voir la figure 1.8) : 30 % ont donné de l'argent (prêts exclus) à des parents qui ne vivaient pas avec eux, 20 % ont donné de l'argent à des sans-abri et 9 % ont donné de l'argent à d'autres personnes extérieures à leur ménage.

FIGURE 1.8

Pourcentage de Canadiens ayant donné de l'argent directement à d'autres personnes, sans passer par un organisme, population canadienne âgée de 15 ans et plus, 1997



FAÇONS DONT LES CANADIENS FONT DES DONNS EN ARGENT

Les organismes sans but lucratif et de bienfaisance ont recours à divers moyens pour solliciter des dons en argent, et les Canadiens répondent différemment à chacun de ces moyens de sollicitation. La figure 1.9 montre la répartition en pourcentage des dons en argent selon toutes les méthodes usuelles de sollicitation et le pourcentage de la valeur totale de l'ensemble des dons en argent déclarés pour chacune de ces méthodes. Les dons les plus fréquents ont été faits en réponse aux demandes de solliciteurs porte-à-porte (19 % de l'ensemble des dons), en réponse à des demandes faites par la poste (15 %), pour parrainer des personnes qui participaient à des événements comme des marchetons (14 %) et lors de campagnes de financement à une église, une synagogue, une mosquée ou un autre lieu de culte (13 %). Les méthodes moins fréquentes pour le versement de dons étaient les suivantes : en réponse à

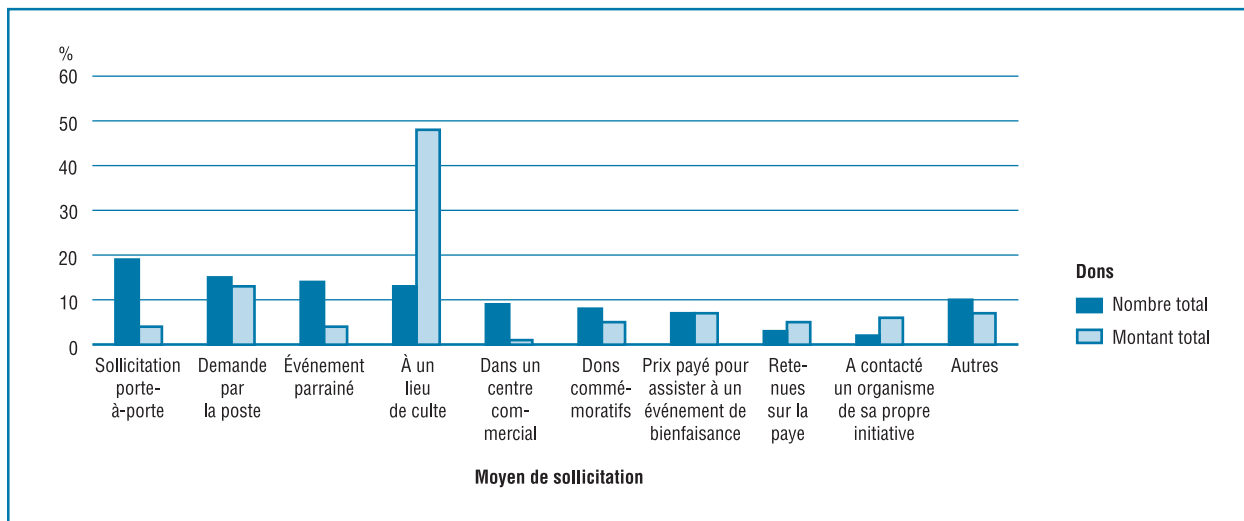
une demande d'un collègue de travail (4 % de l'ensemble des dons), en réponse à des demandes téléphoniques (3 %) et en réponse à la sollicitation radiophonique ou télévisuelle (3 %).

La majorité des donateurs avaient fait leurs dons de bienfaisance dans l'année en recourant à plus d'une méthode. Comparativement à la tranche de 24 % des donateurs qui ont utilisé une seule méthode, 45 % ont eu recours à deux ou trois méthodes pour faire leurs dons, et 32 % ont recouru à quatre méthodes différentes ou plus.

Certaines méthodes pour le versement de dons de bienfaisance sont utilisées plus fréquemment, alors que d'autres permettent de recueillir davantage de fonds. Les dons recueillis dans les lieux de culte, par exemple, n'ont représenté que 13 % du nombre total de dons, mais ont représenté 48 % de la valeur de l'ensemble des dons.

FIGURE 1.9

Méthodes utilisées pour faire des dons, en pourcentage du nombre total de dons et de la valeur totale des dons, donateurs canadiens âgés de 15 ans et plus, 1997



Nota : La catégorie « Autres » inclut les dons faits en réponse à la sollicitation de collègues de travail, à la sollicitation téléphonique et à la sollicitation radiophonique et télévisuelle.

ENCOURAGER LES CANADIENS À DONNER : LES DONS PLANIFIÉS PAR OPPOSITION AUX DONS SPONTANÉS

Les Canadiens font-ils des dons en argent de façon spontanée, ou leurs décisions de contribuer à des œuvres de bienfaisance sont-elles mûrement réfléchies? La figure 1.4, qui présente trois mesures différentes, fournit des indications quant aux dons planifiés par opposition aux dons spontanés.

La majorité des donateurs ne planifient pas leurs dons à l'avance. Cependant, les donateurs qui prennent leurs décisions à l'avance concernant les dons de bienfaisance donnent davantage aux organismes de bienfaisance que les autres donateurs.

Seulement 16 % des donateurs avaient décidé à l'avance combien ils donneraient aux organismes, mais leurs dons ont représenté 31 % du total national annuel (voir le tableau 1.4). Deux donateurs sur dix (20 %) avaient décidé à l'avance à quel organisme ils donneraient, et ces donateurs ont été à l'origine de 32 % de l'ensemble des dons. La majorité des donateurs ont agi de façon spontanée et donné moins que les personnes qui avaient planifié leurs dons; ces personnes ont représenté 65 % de l'ensemble des donateurs et ont été à l'origine de 44 % de l'ensemble des dons.

Les donateurs qui ont fait des dons à certains organismes sur une base régulière ont contribué davantage que les donateurs dont les dons n'étaient pas réguliers. Quarante-quatre pour cent des donateurs ont donné régulièrement à certains organismes; ces donateurs ont été à l'origine de 65 % de l'ensemble des dons (voir le tableau 1.4). Les personnes qui n'ont pas toujours fait des dons aux mêmes organismes ont représenté 55 % de l'ensemble des donateurs et ont été à l'origine de 34 % de l'ensemble des dons.

Ces statistiques ont une incidence marquée sur les activités de financement des organismes sans but lucratif et de bienfaisance. Les donateurs ont tendance à agir spontanément lorsqu'on leur adresse une demande de don. En règle générale, les dons ne semblent pas être « réservés » à une cause particulière, pas plus qu'ils ne sont, généralement, prévus dans les budgets des donateurs. Par contre, les organismes qui ont réussi à attirer des donateurs loyaux et réguliers sont susceptibles de bénéficier de la tendance de ces donateurs à faire des dons d'un montant plus élevé que les donateurs spontanés.

TABLEAU 1.4

Répartition des donateurs et des dons selon les caractéristiques mesurant le caractère spontané des dons en argent, donateurs canadiens âgés de 15 ans et plus, 1997

	Répartition des donateurs (%)	Répartition des dons (%)
Avaient décidé à l'avance du montant total à donner		
Oui	16	31
Non	83	68
Avaient décidé à l'avance de l'organisme bénéficiaire		
Oui	20	32
Non (a décidé quand l'organisme a fait une demande)	65	44
Les deux	14	24
A donné à certains organismes à intervalles réguliers		
Oui	44	65
Non (a fait des dons à divers organismes)	55	34

MOTIFS QUI INCITENT LES GENS À FAIRE DES DONNS EN ARGENT

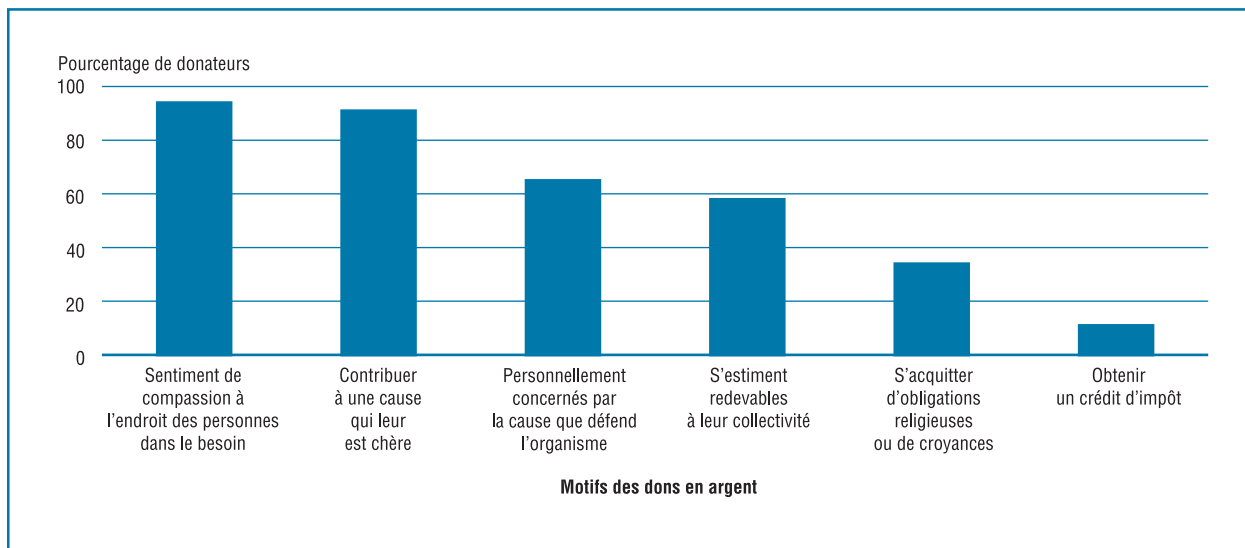
Le fait de comprendre ce qui incite les gens à fournir un soutien financier ou ce qui les en retient peut se révéler utile non seulement pour les organismes qui sollicitent un soutien, mais pour quiconque s'intéresse aux contributions volontaires que font de si nombreux Canadiens. L'ENDBP a demandé un certain nombre de questions afin de mettre en lumière les raisons qui amènent les gens à décider de donner ou de ne pas donner à des organismes sans but lucratif et de bienveillance.

MOTIVATIONS

On a demandé aux donateurs s'ils étaient en accord ou en désaccord avec six différentes raisons de donner à des organismes de bienfaisance. Dans la majorité des cas, les dons de bienfaisance semblent être motivés par une forme ou une autre d'altruisme. La majorité des donateurs (voir la figure 1.10) ont reconnu que les raisons pour lesquelles ils faisaient des dons étaient liées à un sentiment de compassion à l'endroit des personnes dans le besoin (94 % étaient d'accord) et au désir de contribuer à une cause à laquelle ils croyaient personnellement (91 %). Une majorité de donateurs (65 %) ont également fait des dons parce qu'ils se sentaient concernés par la cause à laquelle l'organisme est voué. Il pourra s'agir par exemple d'une personne qui est atteinte d'une maladie ou qui connaît une victime d'une maladie à l'égard de laquelle l'organisme fournit un soutien, ou encore d'une personne ayant adhéré à l'organisme pendant sa jeunesse. En outre, une majorité de donateurs (58 %) ont fait des dons parce qu'ils estimaient devoir quelque chose à leur collectivité. Dans une proportion sensiblement plus faible (34 %), les donateurs ont fait des dons pour s'acquitter d'obligations religieuses ou conformément à des croyances, et une très faible proportion de donateurs (11 %) ont déclaré avoir fait des dons pour obtenir un crédit d'impôt du gouvernement.

FIGURE 1.10

Motifs des dons en argent à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance, donateurs canadiens âgés de 15 ans et plus, 1997



OBSTACLES

Qu'est-ce qui empêche les gens de donner davantage aux œuvres de bienfaisance, voire de faire le moindre don? On a demandé aux donateurs s'ils étaient en accord ou en désaccord avec un certain nombre de raisons possibles pour ne pas donner davantage aux organismes de bienfaisance, tandis qu'on a demandé aux non-donneurs les raisons possibles pour ne pas donner du tout.

La figure 1.11 montre que les donateurs et les non-donneurs ont invoqué les motifs d'ordre financier pour ne pas donner davantage ou ne pas donner du tout. Soixante-six pour cent des non-donneurs et 54 % des donateurs ont reconnu que la raison pour laquelle ils ne donnaient pas davantage ou ne donnaient pas du tout aux organismes de bienfaisance était qu'ils désiraient économiser leur argent afin de pouvoir subvenir à leurs besoins dans l'avenir. Soixante-sept pour cent des non-donneurs et 49 % des donateurs ont reconnu qu'ils préféreraient utiliser leur argent à d'autres fins.

Les deux raisons qui ont été invoquées le moins souvent pour ne pas donner davantage ou ne pas donner du tout étaient également les mêmes pour les donateurs et les non-donneurs. Dans chacun des groupes, un pourcentage relativement restreint de personnes ont reconnu qu'elles ne donnaient pas davantage ou ne donnaient pas du tout parce qu'il leur était difficile de trouver une cause digne d'appui (16 % des non-

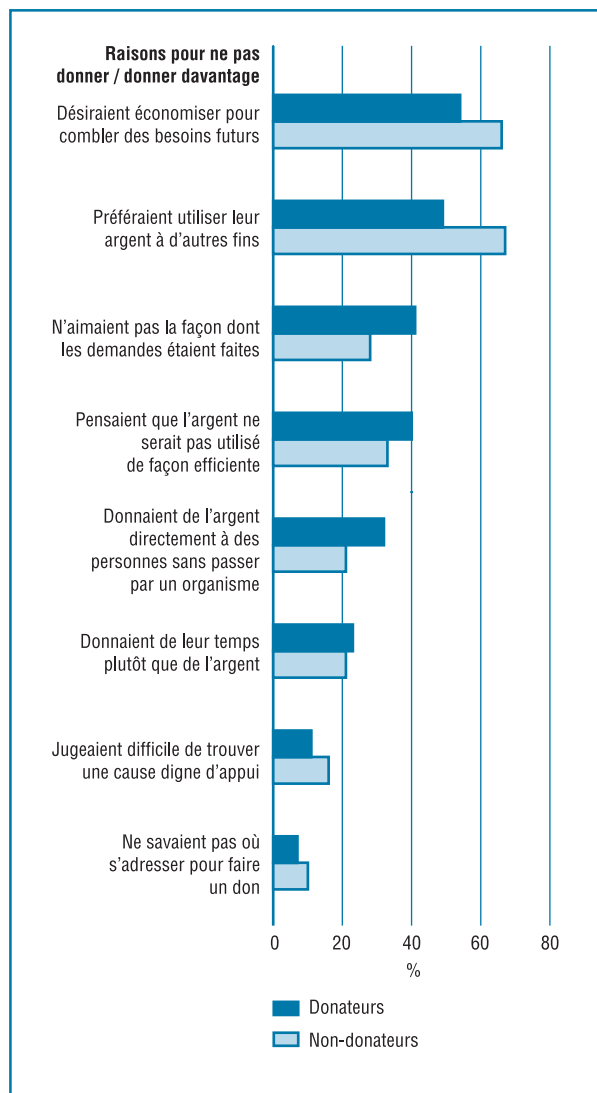
donateurs et 11 % des donateurs). Un pourcentage encore plus faible de répondants ont reconnu qu'ils ne donnaient pas davantage ou ne donnaient pas parce qu'ils ne savaient pas où s'adresser pour faire un don⁴ (10 % des non-donneurs et 7 % des donateurs).

Fait intéressant, les donateurs étaient plus susceptibles que les non-donneurs d'invoquer des préoccupations au sujet des organismes sans but lucratif et de bienfaisance comme raisons pour lesquelles ils ne donnaient pas davantage. Par exemple, une plus forte proportion de donateurs ont reconnu qu'ils ne donnaient pas davantage parce qu'ils n'aimaient pas la façon dont les demandes de dons étaient faites ou parce qu'ils croyaient que l'argent ne serait pas utilisé de façon efficace. Les donateurs étaient également plus susceptibles de reconnaître que la raison pour laquelle ils ne donnaient pas davantage tenait au fait qu'ils donnaient également de l'argent directement à des personnes plutôt que de passer par un organisme.

4. Notez que le libellé de cette question était quelque peu différent dans le questionnaire français (vous ne savez pas comment faire).

FIGURE 1.11

Raisons invoquées pour ne pas faire, ou ne pas faire davantage de dons en argent aux organismes sans but lucratif et de bienfaisance, selon le statut au regard des dons, Canadiens âgés de 15 ans et plus, 1997



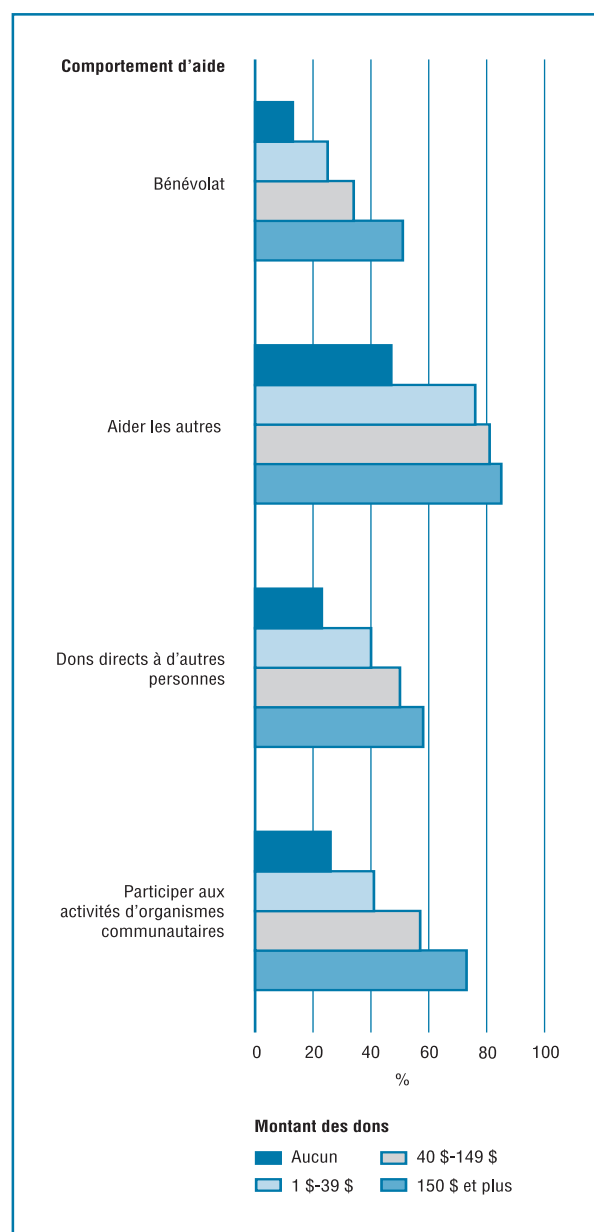
LIENS ENTRE LES DONS DE BIENFAISANCE ET LES AUTRES FORMES DE COMPORTEMENT D'AIDE

Les Canadiens s'entraident et aident leur communauté en s'impliquant dans un vaste éventail d'activités incluant les dons en argent à des organismes de bienfaisance, le bénévolat, l'aide directement apportée aux autres, les dons en argent donnés directement aux

individus et la participation dans des organismes communautaires. Un des résultats les plus intéressants de l'enquête est le fait qu'elle a prouvé l'existence de liens entre l'importance des dons et la participation à d'autres formes de comportement d'entraide. La figure 1.12 montre que les donateurs auront plus tendance plus que les non-donateurs à s'impliquer dans d'autres activités d'aide. De plus, la probabilité que les donateurs s'impliquent dans d'autres activités augmente avec le montant des dons faits par les donateurs.

FIGURE 1.12

Pourcentage de Canadiens âgés de 15 ans et plus impliqués dans des activités d'aide, selon l'importance des dons de bienfaisance en un an, 1997



RÔLE DES CRÉDITS D'IMPÔT

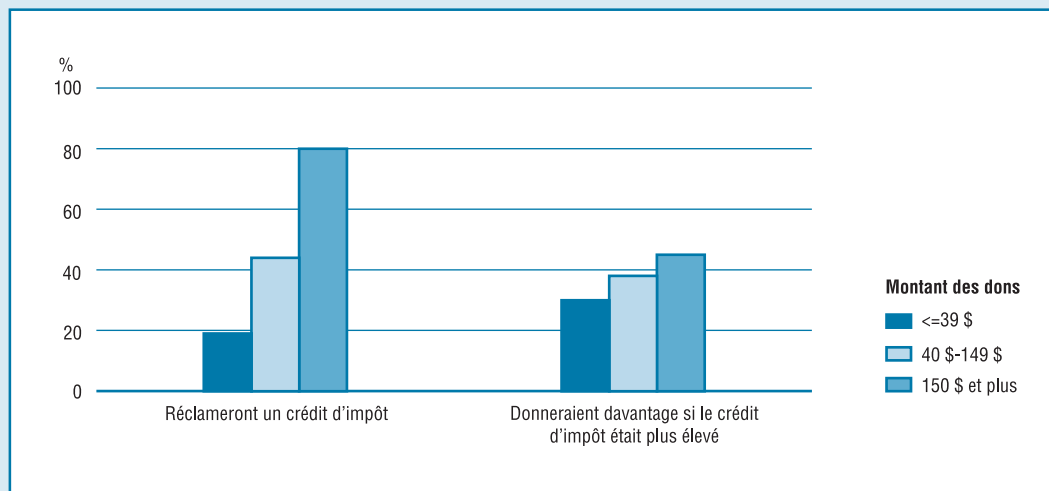
Les personnes qui font des dons à des organismes de bienfaisance enregistrés sont admissibles à des crédits d'impôt sur le revenu au titre de leurs dons. Les récents budgets fédéraux ont apporté des augmentations des crédits d'impôt auxquels les Canadiens sont admissibles, mesure qui vise à encourager les Canadiens à accroître l'aide qu'ils fournissent aux organismes de bienfaisance.

Les donateurs mettent-ils à profit les crédits d'impôt qui leur sont offerts au titre de leurs dons? Dans l'ensemble, 41 % des donateurs ont déclaré qu'eux-mêmes ou une autre personne dans leur ménage utiliseraient un crédit d'impôt au titre de leurs dons de bienfaisance (voir la figure 1.13). Toutefois, nous avons relevé des variations de cette proportion, celle-ci allant d'un maximum de 80 % chez les personnes dont les dons totalisaient 150 \$ et plus en un an à un minimum de 19 % chez les personnes dont les dons totalisaient 39 \$ ou moins en un an.

Les donateurs accroîtraient-ils leurs contributions si les gouvernements leur offraient de meilleurs crédits d'impôt au titre de leurs dons de bienfaisance? Plus d'un tiers des donateurs (37 %) ont déclaré qu'ils donneraient davantage si on leur offrait un crédit d'impôt plus élevé. Une fois encore, cette proportion augmentait en fonction de l'importance des dons annuels, comme le montre la figure 1.13. Dans une proportion de 45 %, les donateurs qui avaient contribué 150 \$ et plus dans l'année ont déclaré qu'ils donneraient davantage si on leur offrait un meilleur crédit d'impôt, comparativement à 30 % dans le cas des personnes dont les dons avaient totalisé moins de 40 \$.

FIGURE 1.13

Pourcentage de donateurs qui réclament un crédit d'impôt et qui donneraient davantage s'ils bénéficiaient d'un crédit d'impôt plus élevé, selon le montant des dons en un an, donateurs canadiens âgés de 15 ans et plus, 1997



CHAPITRE 2

BÉNÉVOLAT

Bon nombre de Canadiens font bénéficier les organismes de bienfaisance et communautaires de leur temps, de leur énergie et de leurs compétences en agissant comme bénévoles. Leurs contributions prennent des formes variées. Il pourra s'agir par exemple d'agir comme entraîneur auprès d'enfants et de jeunes, de siéger à des conseils et comités, de fournir des services de conseils ou un soutien administratif, de servir des repas et de livrer de la nourriture à des personnes nécessiteuses, de participer à la construction d'installations, de faire office de chauffeur bénévole, de contribuer à la protection de l'environnement et de la faune, de contribuer à l'éducation d'autres personnes ou encore de défendre des causes importantes.

BÉNÉVOLAT AU CANADA

L'Enquête nationale de 1997 a révélé qu'entre le 1^{er} novembre 1996 et le 31 octobre 1997, environ 7,5 millions de Canadiens ont fait bénéficier gratuitement de leur temps et de leurs compétences à des groupes et organismes de toutes les régions du Canada. Il s'agit de 2,2 millions de personnes de plus que le nombre de bénévoles enregistré en 1987, estimé à 5,3 millions. Ces bénévoles représentaient 31,4 % de la population canadienne âgée de 15 ans et plus, ce qui équivaut à une augmentation de 4,6 points de pourcentage par rapport au taux de participation de 26,8 % observé en 1987. Cette augmentation équivaut aussi à une augmentation de 40% du nombre absolu de bénévoles depuis 1987. Durant la même période, la population canadienne âgée de 15 ans et plus a, quant à elle, augmenté de 20 %.

Au total, les bénévoles ont donné un peu plus de 1,1 milliard d'heures de leur temps au cours de la

période de 12 mois qui s'est terminée le 31 octobre 1997. Ces heures équivalent à 578 000 emplois à temps plein (à raison de 40 heures par semaine pendant 48 semaines), soit une augmentation de 48 000 équivalents temps plein pour l'année par rapport au chiffre de 1,02 milliard d'heures données par les bénévoles en 1987. Cette augmentation équivaut également à une augmentation de 9 % par rapport à 1987 du nombre total d'heures consacrées au bénévolat.

Si le nombre total d'heures données par les bénévoles a augmenté par rapport à il y a 10 ans, le nombre annuel moyen d'heures fournies par bénévole a diminué. En 1997, chaque bénévole a donné en moyenne 149 heures au cours de la période de référence, comparativement à 191 heures en 1987.

TABLEAU 2.1

Taux de bénévolat et nombre d'heures données dans l'année de référence, population canadienne âgée de 15 ans et plus, 1987 et 1997

	1997 ENDBP	1987 EB ¹
Taux de bénévolat		
Population totale (en milliers)	23 808	19 902
Nombre total de bénévoles	7 472	5 337
Taux de participation au bénévolat	31,4 %	26,8 %
Heures de bénévolat		
Nombre total d'heures de bénévolat (en milliers)	1 108 924	1 017 548
Équivalents en emplois à temps plein à l'année ²	578 000	530 000
Nombre moyen d'heures de bénévolat par année	149	191

1. Enquête sur le bénévolat de 1987, Statistique Canada.
2. À raison de 40 heures par semaine pendant 48 semaines.

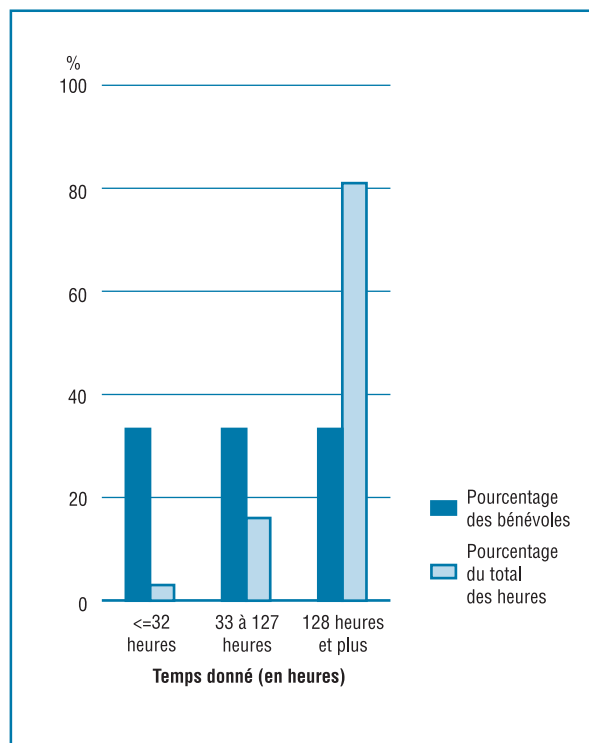
Le nombre total moyen d'heures données par les bénévoles au cours de l'année (c'est-à-dire du 1^{er} novembre 1996 au 31 octobre 1997) ne dit pas tout sur la répartition du temps fourni par les bénévoles. Cela s'explique par le fait que le nombre annuel moyen tient compte des personnes qui ont fait du bénévolat une seule fois dans l'année aussi bien que des personnes qui ont agi comme bénévoles chaque semaine ou même chaque jour.

Une façon utile d'examiner la répartition du total des heures données dans l'année par les bénévoles consiste à grouper ces derniers en fonction de leurs contributions annuelles. Si nous répartissons les bénévoles en trois catégories de taille égale, nous constatons qu'au cours de l'année de référence, un tiers des bénévoles canadiens ont donné 32 heures ou moins de leur temps, un autre tiers entre 33 et 127 heures, et le dernier tiers 128 heures et plus. La figure 2.1 indique le nombre total d'heures de bénévolat fournies par chaque groupe. Elle révèle que les bénévoles du tiers supérieur, soit ceux qui ont donné 128 heures et plus de leur temps au cours de l'année de référence, ont fourni 81 % de l'ensemble des heures contribuées. Les bénévoles des deux autres tiers ont fourni la tranche restante de 19 % de l'ensemble des heures de bénévolat.

Considérant que la moyenne nationale est de 149 heures, nous constatons que même parmi les bénévoles du tiers supérieur, un groupe encore plus restreint de bénévoles doivent avoir fourni un nombre d'heures sensiblement plus élevé pour que la moyenne atteigne 149 heures. C'est bien ce qui s'est produit : 22 % des bénévoles ont donné plus de 200 heures de leur temps au cours d'une période d'un an.

FIGURE 2.1

Répartition du total des heures de bénévolat, selon le nombre d'heures données, bénévoles canadiens âgés de 15 ans et plus, 1997



UN PROFIL DES BÉNÉVOLES CANADIENS

CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES ET ÉCONOMIQUES

Le fait qu'un tiers des Canadiens âgés de 15 ans et plus pratiquent le bénévolat permet de penser que tous les types d'individu et tous les styles de vie sont représentés dans le contexte de cette activité. Il est toutefois utile d'examiner les caractéristiques qui différencient ceux qui pratiquent le bénévolat de ceux qui s'en abstiennent. Les informations recueillies sont précieuses pour les organismes et les groupes qui dépendent de l'aide bénévole. Apprendre quels segments de la population sont les moins susceptibles de participer au bénévolat peut, par exemple, aider les organismes à intensifier leurs activités de recrutement auprès des personnes sous-représentées dans les activités bénévoles. D'un autre côté, il se peut que les segments de la population qui participent le plus à des activités bénévoles soient toujours les plus faciles à recruter pour ce genre d'aide.

Les personnes ayant entre 15 et 24 ans, entre 35 et 44 ans et entre 45 et 54 ans avaient plus tendance à pratiquer le bénévolat que les personnes appartenant aux autres groupes d'âge (voir le tableau 2.2). Pour la plupart des groupes d'âge, le taux de participation aux activités bénévoles est resté relativement stable ou a légèrement augmenté en 10 ans, si ce n'est une exception spectaculaire : le taux de participation pour le groupe des 15 à 24 ans a presque doublé, passant de 18 % en 1987 à 33 % en 1997. Ce groupe d'âge représentait 18 % de l'ensemble des bénévoles en 1997 et 13 % en 1987. Ces jeunes bénévoles ont cependant offert moins d'heures que leurs prédécesseurs d'il y a 10 ans : leur moyenne annuelle était de 125 heures en 1997, contre 174 heures en 1987.

La proportion de femmes qui font du bénévolat est légèrement supérieure à celle des hommes (33 % contre 29 %). Bien que le phénomène ait également été observé en 1987, l'écart a diminué (voir le tableau 2.2). En 1987, 57 % des bénévoles étaient des femmes et 43 % étaient des hommes; en 1997, 54 % des bénévoles étaient des femmes et 46 % étaient des hommes. La contribution horaire annuelle des bénévoles masculins a été légèrement plus élevée, en moyenne, que celle des femmes : 160 heures contre 140 heures respectivement.

Les personnes mariées (33 %) et célibataires (31 %) ont participé à des activités bénévoles plus fréquemment que les personnes veuves (20 %) ou les personnes séparées ou divorcées (29 %). Les bénévoles veufs, séparés ou divorcés ont cependant offert plus d'heures, en moyenne, que les bénévoles mariés ou célibataires (voir le tableau 2.2).

Le taux de participation des bénévoles ainsi que le nombre d'heures offertes augmentent avec le niveau de scolarité. La proportion des personnes ayant participé à des activités bénévoles va d'un minimum de 20 % pour celles n'ayant pas terminé d'études secondaires à un maximum de 48 % pour les détenteurs d'un diplôme universitaire. De même, le total annuel des heures offertes par les bénévoles augmente légèrement avec le niveau de scolarité. Lorsque nous examinons l'évolution du taux de participation et de la moyenne annuelle du total des heures offertes, il apparaît que les personnes ayant un niveau de scolarité inférieur ont plus tendance à participer qu'il y a 10 ans, mais elles offrent beaucoup moins de temps. Le taux de participation bénévole des personnes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires est passé de 13 % en 1987 à 20 % en 1997, tandis que la contribution horaire annuelle dans cette catégorie est passée de 229 heures en 1987 à 126 heures en 1997.

Les personnes ayant un emploi, plus particulièrement celles qui occupent un emploi à temps partiel, ont plus participé aux activités bénévoles (34 %) que celles qui étaient à la recherche d'un emploi (29 %) ou celles qui ne faisaient pas partie de la population active (27 %).⁵ Le taux de participation au bénévolat était de 44 % pour les travailleurs à temps partiel et de 32 % pour les travailleurs à temps plein. Par rapport aux chiffres de 1987, le taux de bénévolat en 1997 a augmenté pour les personnes ayant un emploi et il a diminué pour les personnes en chômage ou ne faisant pas partie de la population active; la répartition des bénévoles en fonction de leur statut vis-à-vis de l'emploi reste cependant la même qu'en 1987 : 65 % des bénévoles avaient un emploi, 30 % des bénévoles ne faisaient pas partie de la population active et 5 % des bénévoles étaient sans emploi.

La tendance à participer au bénévolat augmente aussi avec le revenu du ménage. Vingt-deux pour cent seulement des personnes ayant un revenu familial inférieur à 20 000 \$ ont participé à des activités bénévoles au cours de l'année de référence, contre 44 % pour celles ayant un revenu familial de 80 000 \$ et plus.

5. Le statut d'une personne vis-à-vis de l'emploi peut être soit « personne occupée » (travaille), soit « chômeur » (est à la recherche d'un emploi), soit encore « inactif » (ne travaille pas et ne cherche pas de travail). Voir l'Annexe A pour une description complète.

TABLEAU 2.2

Taux de participation au bénévolat et moyenne des heures offertes au cours de l'année, population canadienne âgée de 15 ans et plus, 1987 et 1997

Caractéristique	Taux de participation bénévole		Moyenne des heures offertes au cours de l'année de	
	1997 (%)	1987 ¹ (%)	1997 (moyenne des heures)	1987 ¹ (moyenne des heures)
Âge				
15 à 24	33	18	125	174
25 à 44	33	31	138	187
25 à 34	28	27	133	
35 à 44	37	36	142	
45 et plus	30	27	170	203
45 à 54	35	31	157	
55 à 64	30	27	160	
65 et plus	23	22	202	
Sexe				
Hommes	29	24	160	198
Femmes	33	30	140	182
État matrimonial				
Marié(e)s ou conjoints de fait	33	31	151	182
Célibataires, jamais marié(e)s	31	19	133	192
Veufs, veuves, séparé(e)s ou divorcés	25	23	168	195
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	29	24	186	
Veufs, veuves	20	21	157	
Niveau de scolarité				
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	21	13	126	229
Diplôme d'études secondaires	29	24	159	192
Études postsecondaires partielles	36	31	153	162
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	34	35	149	192
Diplôme universitaire	48	46	159	182
Situation sur le marché du travail				
Personnes occupées	34	28	138	177
À temps plein	32	27	138	177
À temps partiel	44	36	139	177
Chômeurs	29	23	121	203
Inactifs	27	35	176	218
Revenu du ménage				
Moins que 20 000 \$	22	20	148	231
20 000 à 39 999 \$	29	26	163	183
40 000 à 59 999 \$	33	34	150	187
60 000 \$ et plus	40	36	139	192
60 000 à 79 999 \$	36		144	
80 000 \$ et plus	44		136	

1. Enquête sur le bénévolat de 1987, Statistique Canada.

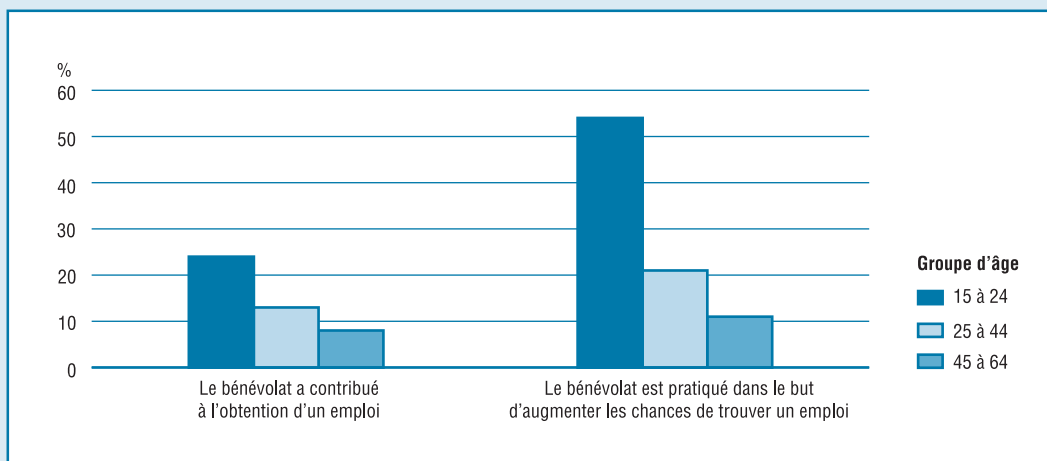
L'ACTIVITÉ BÉNÉVOLE CONTRIBUE-T-ELLE À AUGMENTER LES CHANCES DE TROUVER UN EMPLOI?

Certaines personnes à la recherche d'un emploi considèrent le bénévolat comme une étape menant vers un emploi rémunéré. Les résultats de l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation montrent que, en particulier pour les jeunes Canadiens, le travail bénévole est perçu comme une activité susceptible de contribuer à l'obtention d'un emploi rémunéré et à l'acquisition d'une expérience du monde du travail et de nouvelles compétences.

Plus de la moitié (54 %) des bénévoles sans emploi étaient convaincus que leurs efforts bénévoles allaient augmenter leurs chances de trouver du travail et jusqu'à 65 % des jeunes bénévoles en chômage (15 à 24 ans) partageaient cette conviction. De telles croyances ne sont peut-être pas mal fondées. Les résultats de l'enquête révèlent que près de 14 % des individus âgés de 15 à 64 ans ayant participé à des activités bénévoles ont déclaré que ces dernières les avaient aidés à obtenir un emploi. En comparaison avec les répondants de tous les autres groupes d'âge, une proportion beaucoup plus importante (24 %) d'individus âgés entre 15 et 24 ans ont rapporté ce fait (voir la figure 2.2).

FIGURE 2.2

Proportion des individus ayant déclaré que leurs activités bénévoles les avaient aidés à trouver du travail et de ceux ayant déclaré qu'ils participaient à des activités bénévoles pour augmenter leurs chances de trouver un emploi, bénévoles canadiens âgés de 15 ans et plus, 1997



Les jeunes bénévoles sans emploi (entre 15 et 24 ans) consacraient 100 heures en moyenne pendant l'année. Plus de la moitié des jeunes bénévoles ont déclaré offrir leur temps dans le but d'augmenter leurs chances de trouver un emploi, contre une personne sur cinq dans le groupe des 25 à 44 ans et une personne sur dix dans le groupe des 45 à 64 ans (Figure 2,2).

En plus d'aider les individus à la recherche d'un emploi, les activités bénévoles ont été perçues comme une aide à l'acquisition de nouvelles compétences pouvant être utilisées au travail. Un tiers (34 %) des bénévoles ont estimé que leurs activités bénévoles leur avaient permis d'acquérir de nouvelles compétences qu'ils pouvaient appliquer directement dans le cadre de leur emploi rémunéré ou de leurs affaires. Cette opinion était particulièrement bien représentée chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans puisque 46 % d'entre eux ont déclaré avoir acquis de telles compétences. Plus d'un quart (28 %) des bénévoles qui avaient un emploi pensaient que leur bénévolat avait augmenté leurs chances de succès dans leur emploi rémunéré ou dans leurs affaires. Là encore, cette proportion était plus importante chez les personnes âgées de 15 à 24 ans (38 %).

VARIATIONS PROVINCIALES

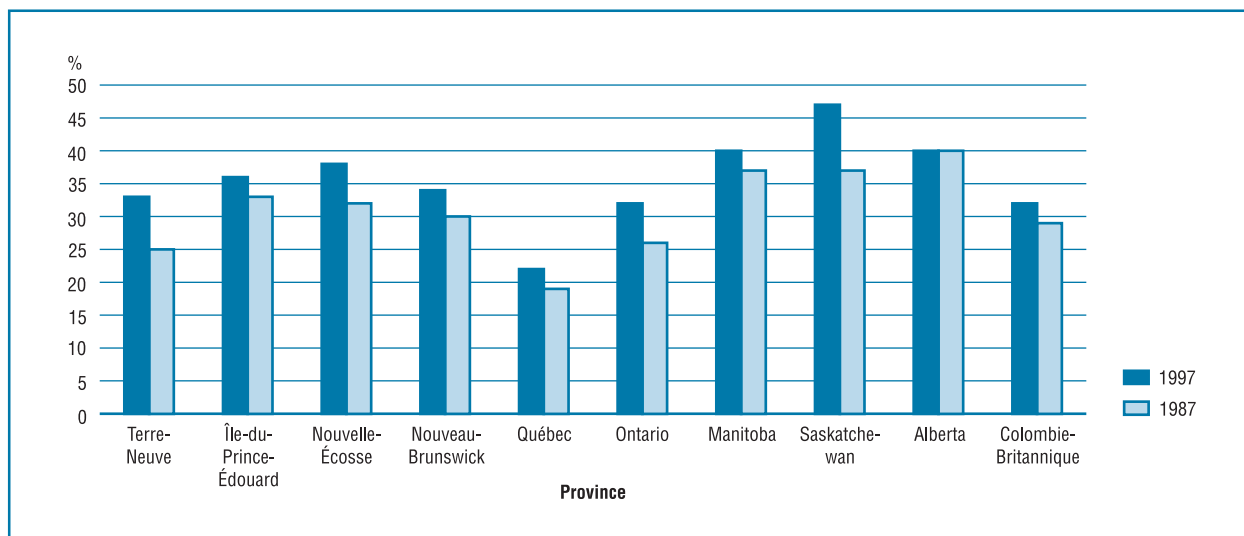
La participation des Canadiens aux activités bénévoles varie de manière importante d'une région à l'autre. Les provinces des Prairies paraissent être le terrain le plus fertile pour le bénévolat, comme c'était le cas en 1987. Si le taux national de participation à des activités bénévoles s'est établi de 31,4 %, il a été de plus de 40 % au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta (voir la figure 2.3). Prises ensemble, ces trois provinces abritent 16 % de la population du pays, et elles fournissent 21 % des bénévoles canadiens. Il est remarquable que près de la moitié de population de la Saskatchewan âgée de 15 ans et plus (47 %) ait déclaré

avoir participé à des activités bénévoles au cours de l'année. Le taux de bénévolat dans les autres provinces se situait entre 32 % et 38 %, à l'exception du Québec où la proportion correspondante était de 22 %.

L'augmentation du taux de bénévolat relevée précédemment (de 4,6 points de pourcentage au niveau national entre 1987 et 1997) s'est manifestée dans toutes les provinces du pays à l'exception de l'Alberta, où ce taux est resté stable. Dans les 10 dernières années, c'est à Terre-Neuve et en Saskatchewan que nous avons relevé l'augmentation la plus importante de la participation des bénévoles, soit respectivement 8 et 10 points de pourcentage.

FIGURE 2.3

Taux de participation au bénévolat, selon la province, population canadienne âgée de 15 ans et plus, 1987 et 1997



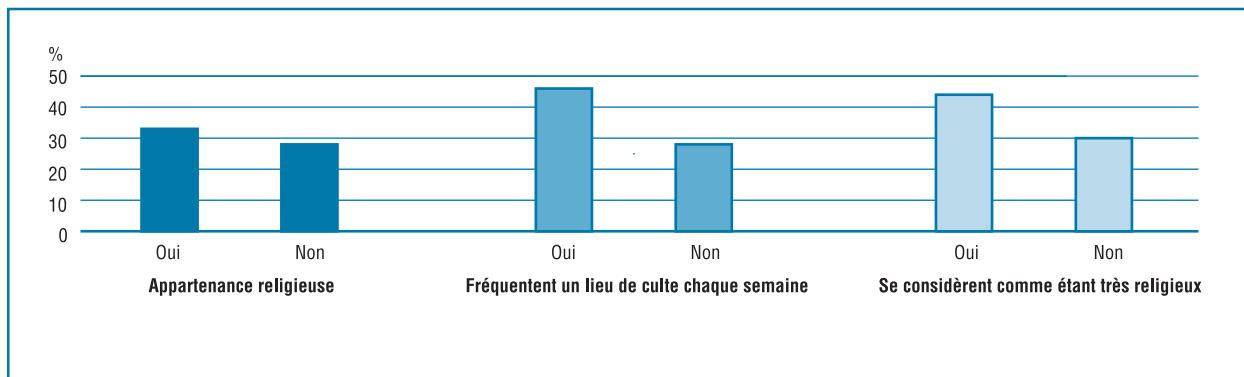
LE RÔLE DE LA RELIGION

La philanthropie, que ce soit sous la forme de bénévolat ou de don en argent, est encouragée par toutes les grandes religions. Il n'est donc pas surprenant que les taux de participation aux activités bénévoles chez les personnes possédant de fortes convictions religieuses soient plus élevés que pour le reste de la population (voir la figure 2.4). Les personnes qui ont déclaré une

appartenance religieuse étaient plus susceptibles de faire du bénévolat que celles qui n'ont déclaré aucune appartenance religieuse (33 % contre 28 %). De même, 46 % des personnes qui assistaient à des cérémonies religieuses au moins une fois par semaine ont pratiqué le bénévolat, contre 28 % pour celles qui n'y assistaient pas. De plus, 44 % de celles qui se sont identifiées comme étant « très religieuses » ont fait du bénévolat, contre 30 % des personnes qui ont déclaré ne pas être « très religieuses ».

FIGURE 2.4

Taux de participation au bénévolat, selon l'appartenance religieuse, la fréquentation de l'église et le niveau d'engagement religieux, population canadienne âgée de 15 ans et plus, 1997

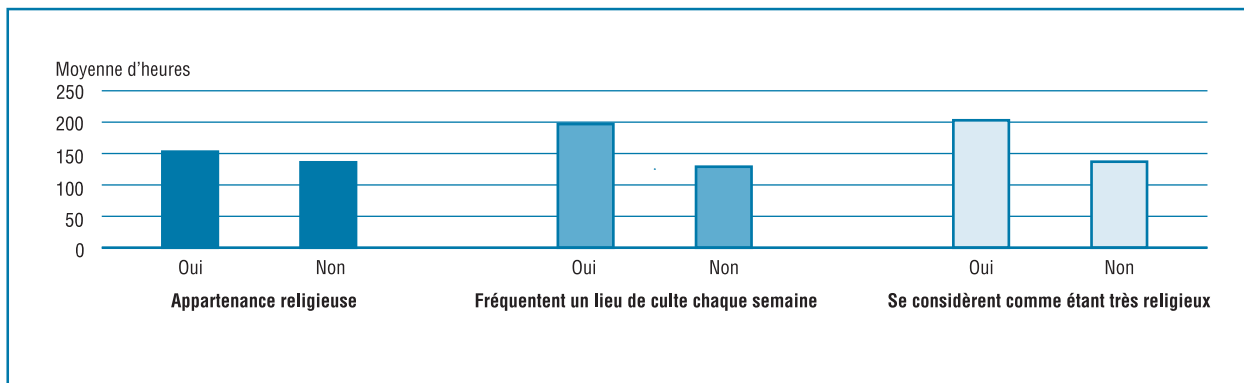


Les personnes ayant de fortes convictions religieuses offrent aussi davantage de leur temps que les autres bénévoles (voir la figure 2.5). Les bénévoles qui fréquentaient l'église chaque semaine ont donné en moyenne 197 heures de leur temps sur une période de 12 mois tandis que les personnes qui ne fréquentaient

pas l'église chaque semaine ont donné en moyenne 136 heures. De même, ceux qui se sont définis comme étant « très religieux » ont donné plus d'heures que ceux ne s'étant pas identifiés comme étant « très religieux » au cours de l'année de référence (203 heures contre 137 heures).

FIGURE 2.5

Moyenne des heures de bénévolat pour la période de référence de douze mois, selon l'appartenance religieuse, la fréquentation de l'église et le niveau d'engagement religieux, bénévoles canadiens âgés de 15 ans et plus, 1997



Bien qu'un lien entre la religion et le bénévolat soit apparent, la plupart des activités bénévoles ne gravitent pas uniquement autour d'organismes religieux. Vingt et un pour cent des bénévoles ont fait du bénévolat au

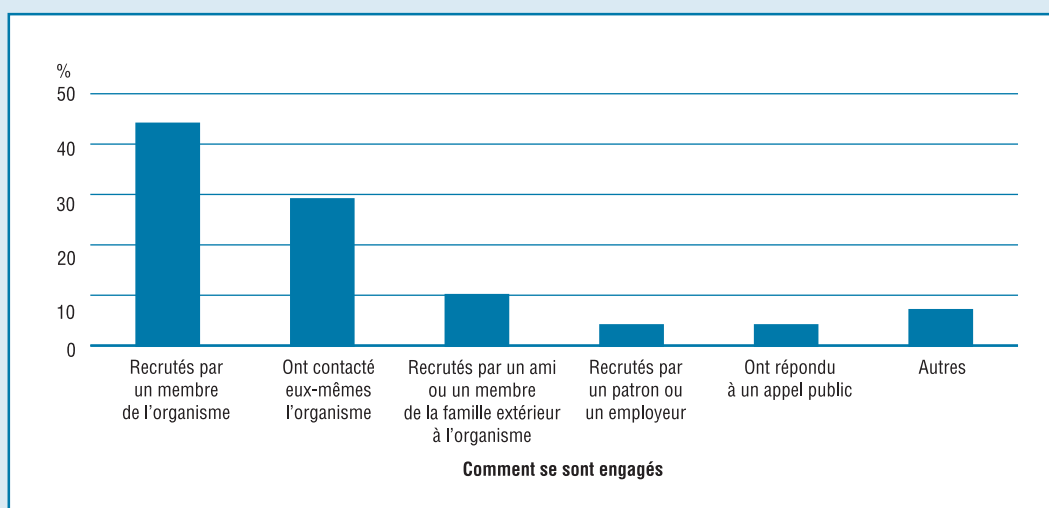
sein d'organismes religieux et le temps offert à ces organismes représentait 18 % du nombre total d'heures offertes par les bénévoles.

COMMENT S'ENGAGENT LES BÉNÉVOLES

La figure 2.6 montre que 44 % des activités bénévoles⁶ ont débuté à la suite d'un contact par un membre de l'organisme. Cette approche a été utilisée moins fréquemment qu'il y a 10 ans : 50 % de toutes les activités bénévoles avaient été amorcées de la sorte en 1987. Par contre, la propension des gens à prendre contact personnellement avec les organismes a très nettement augmenté en 10 ans; en 1997, près du tiers des activités bénévoles ont été amorcées par les bénévoles eux-mêmes, contre seulement 17 % en 1987. Une minorité des activités de bénévolat (10 %) ont été amorcées à la suite d'une demande d'un ami ou d'un membre de la famille ne faisant pas partie de l'organisme.

FIGURE 2.6

Comment se sont engagés les bénévoles, bénévoles canadiens âgés de 15 ans et plus, 1997



6. Pour chaque action bénévole déclarée (jusqu'à un maximum de trois au total), on a demandé aux bénévoles comment ils s'étaient engagés auprès de l'organisation pour laquelle ils ont fait du bénévolat.

LES ORGANISMES SOUTENUS PAR LES BÉNÉVOLES

On a demandé aux bénévoles le nombre d'organismes où ils avaient œuvré dans les 12 mois précédant l'enquête. Plus de la moitié d'entre eux (57 %) ont déclaré n'avoir aidé qu'un organisme, un quart ont aidé bénévolement deux organismes et 11 % se sont engagés auprès de trois organismes. Sept pour cent seulement ont œuvré pour quatre organismes ou plus.

Les bénévoles ont offert leur temps à différents types d'organismes.⁷ Cependant, comme le montre la

figure 2.7, cinq types d'organismes ont bénéficié de la plus grande partie de toutes les actions bénévoles⁸ (75 %) et de la plus grande partie de toutes les heures offertes bénévolement (77 %). Ces organismes comptent parmi eux ceux qui fournissent des services sociaux (21 % de toutes les actions et 21 % du total horaire), les autres clubs récréatifs et sociaux (y compris les clubs philanthropiques : 16 % de toutes les actions et 17 % du total horaire), les organismes religieux (14 % de toutes les actions et 18 % du total horaire), les organismes de santé (13 % de toutes les actions et 10 % du total horaire) et les organismes sportifs (11 % de toutes les actions, 11 % du total horaire).

7. On a demandé aux répondants de l'enquête de donner des informations au sujet du type d'organismes pour lesquels ils faisaient du bénévolat. Ces organismes ont été classés en 13 catégories en fonction des types d'activités auxquelles ils se livrent. Le système de classification est décrit dans l'Annexe A.

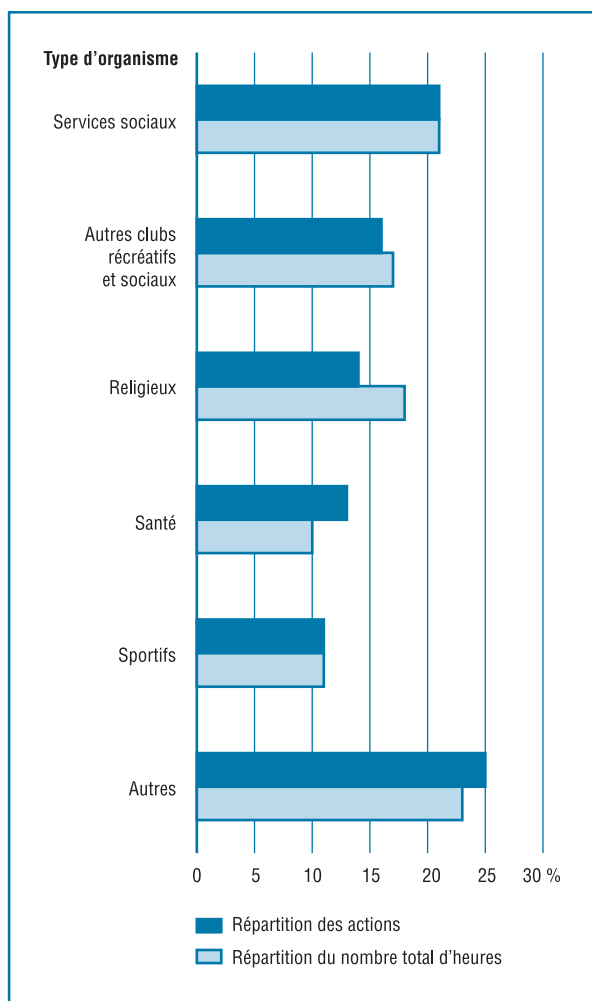
8. Dans ce rapport, une action bénévole correspond à un engagement auprès d'un organisme. Cette définition ne prend pas en compte le nombre d'activités différentes pratiquées ni la fréquence, l'horaire ou la durée des activités bénévoles offertes par l'entremise de l'organisme.

LE LIEN ENTRE LES PREMIÈRES EXPÉRIENCES DE VIE ET LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS BÉNÉVOLES

Les résultats de l'enquête suggèrent que les premières expériences de vie des Canadiens se répercutent dans une certaine mesure sur leur propension à participer au bénévolat à l'âge adulte. Si nous le comparons au taux de bénévolat pour tous les Canadiens (31,4 %), le taux correspondant pour les personnes qui ont eu des expériences spécifiques au cours de leur jeunesse a été considérablement plus élevé : 51 % pour celles qui s'étaient engagées au sein d'un conseil étudiant, 45 % pour celles qui avaient été actives au sein d'organismes religieux, 43 % pour celles dont les parents avaient été bénévoles, 42 % pour celles qui avaient participé à des groupes de jeunes; 40 % pour celles qui s'étaient engagées dans un travail bénévole quelconque et 40 % pour celles qui avaient fait du porte-à-porte dans leur jeunesse. Ces résultats montrent que, pour beaucoup, les racines du bénévolat s'établissent très tôt dans la vie et que le goût d'une jeune personne pour la participation a de fortes chances de se retrouver chez l'adulte.

FIGURE 2.7

Répartition du nombre total des actions bénévoles et du nombre total d'heures consacrées au bénévolat, selon le type d'organisme, bénévoles canadiens âgés de 15 ans et plus, 1997



ÉVOLUTION DU SOUTIEN APPORTÉ AUX ORGANISMES AU FIL DES ANNÉES

Les types d'organismes bénéficiant du soutien des bénévoles ont-ils changé au cours des 10 dernières années? Pour répondre à cette question, les organismes ont été reclassés dans des catégories différenciant légèrement de celles présentées précédemment, ce qui a permis d'effectuer une comparaison avec les résultats de l'Enquête sur le bénévolat de 1987.

Le nombre d'actions bénévoles a augmenté pour presque toutes les catégories d'organismes, à l'exception des organismes de jeunes, des organismes éducatifs et des organismes axés sur l'emploi ou l'économie (voir la figure 2.8). L'augmentation la plus importante a été observée chez les organismes voués à la protection de l'environnement et de la faune : en 1987, les bénévoles avaient participé activement à environ 161 000 actions bénévoles, et ce nombre a atteint 371 000 en 1997, soit une augmentation de 130 %. Il faut préciser que le nombre d'actions ne prend pas en considération le nombre d'activités différentes effectuées ni la fréquence, l'horaire ou la durée du bénévolat au sein de l'organisme. Le nombre d'actions bénévoles a aussi augmenté de façon importante pour les organismes multidisciplinaires⁹ (augmentation de 122 % par rapport aux chiffres de

9. Les organismes multidisciplinaires offrent une vaste gamme de services qui recouvrent de nombreux types différents d'objectifs et de fonctions. Dans cette catégorie, on trouve les clubs philanthropiques (c'est-à-dire les Kiwanis, les Lions et les Elks) et d'autres organismes multi-services telles que la Croix-Rouge, l'Armée du salut et les YMCA/YWCA.

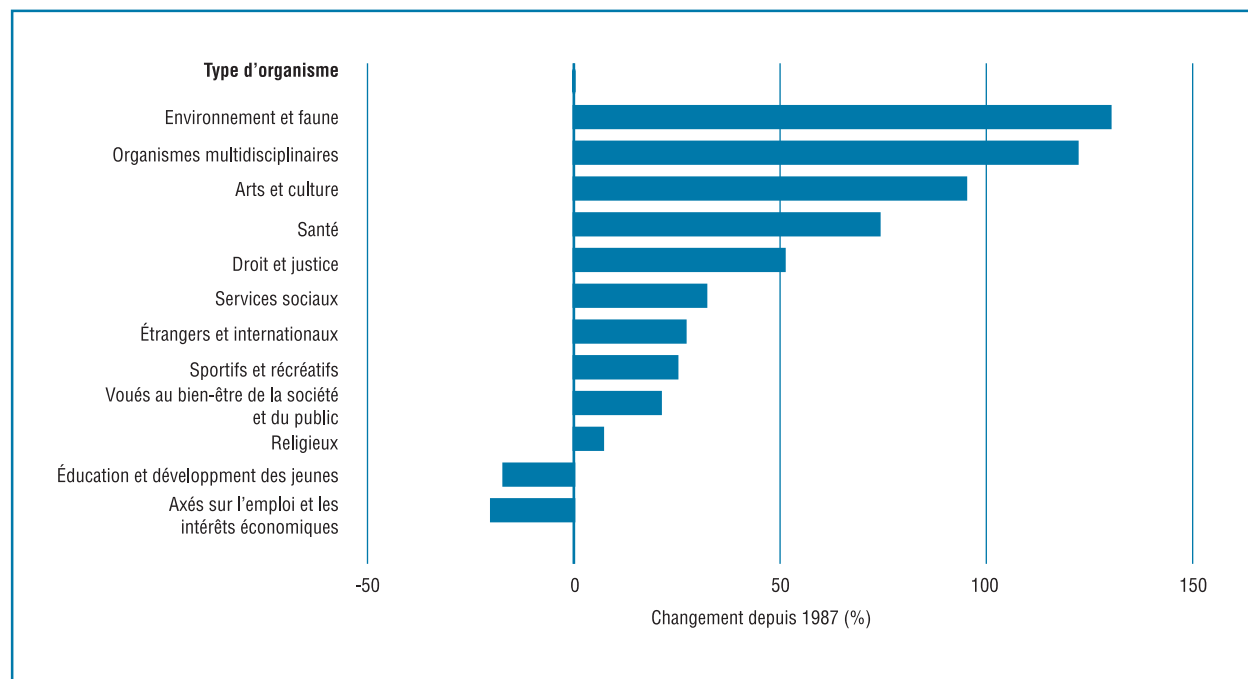
1987), les organismes artistiques et culturels (augmentation de 95 %) et les organismes de santé (augmentation de 74 %). Par contre, le nombre d'actions bénévoles au profit des organismes de jeunes et des organismes éducatifs a diminué légèrement au cours de la même décennie : en 1987, les bénévoles avaient participé activement à environ 1,3 million d'actions bénévoles dans ces domaines, mais ce nombre a reculé à 1.1 million en 1997, soit une diminution de

17 %. Une diminution de 20 % a aussi été observée pour les organismes axés sur l'emploi ou l'économie.

Il sera nécessaire de poursuivre l'analyse si l'on veut élucider les raisons ayant provoqué ces changements, ces derniers ayant pu découler de modifications dans la définition des organismes bénévoles ou d'une augmentation du nombre des organismes ayant un mandat plus large qu'en 1987.

FIGURE 2.8

Variation en pourcentage du nombre d'actions bénévoles, selon le type d'organismes, entre 1987 et 1997, bénévoles canadiens âgés de 15 ans et plus



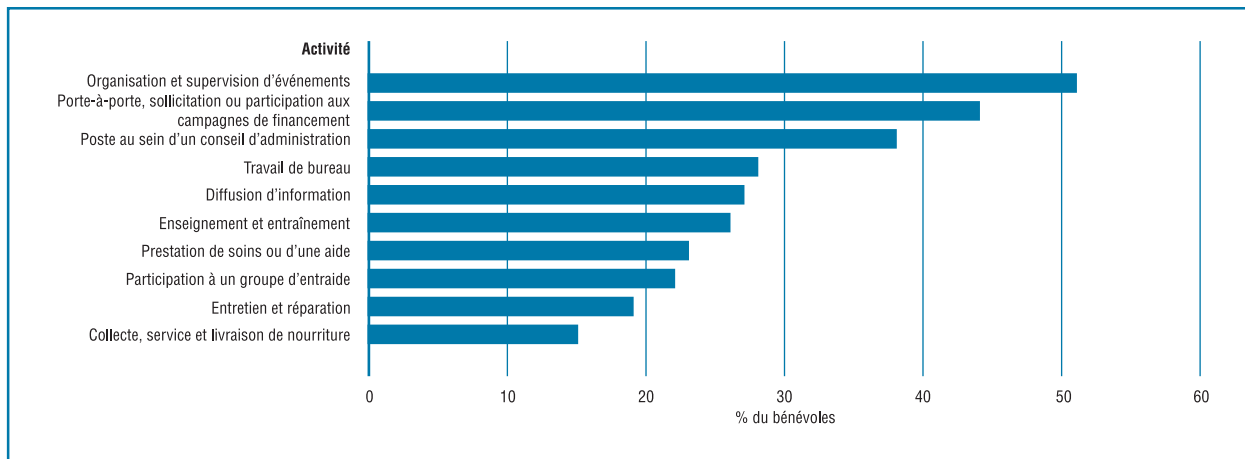
CE QUE FONT LES BÉNÉVOLES

Les activités auxquelles participent les bénévoles peuvent soit bénéficier directement à un organisme (par exemple siéger à un conseil d'administration), soit consister à aider d'autres personnes ou soit encore bénéficier à la société dans son ensemble (par exemple améliorer l'environnement). Quel que soit leur objet, la gamme des activités offertes par les bénévoles est variée. Quelques-unes d'entre elles, cependant, sont plus fréquemment pratiquées, comme le montre la figure 2.9. La moitié des bénévoles ont déclaré avoir aidé à organiser ou à diriger des activités ou

événements pour un organisme. Le porte-à-porte, la sollicitation ou les campagnes de financement (déclarés par 44 % des bénévoles) ainsi que le fait de siéger bénévolement à un conseil ou comité (38 %) constituaient d'autres activités fréquemment pratiquées. Vingt-huit pour cent des bénévoles ont accompli des activités de consultation, de gestion, de bureau ou d'administration. Entre 19 % et 27 % des bénévoles ont déclaré fournir des informations, contribuer à éduquer le public ou à influencer l'opinion publique, faire du lobbying au nom d'un organisme, enseigner ou être responsable de l'entraînement dans un organisme, offrir des soins ou une aide en tant que bénévole par l'entremise d'un organisme ou être chauffeur bénévole pour un organisme.

FIGURE 2.9

Activités pratiquées par les bénévoles, bénévoles canadiens âgés de 15 ans et plus, 1997

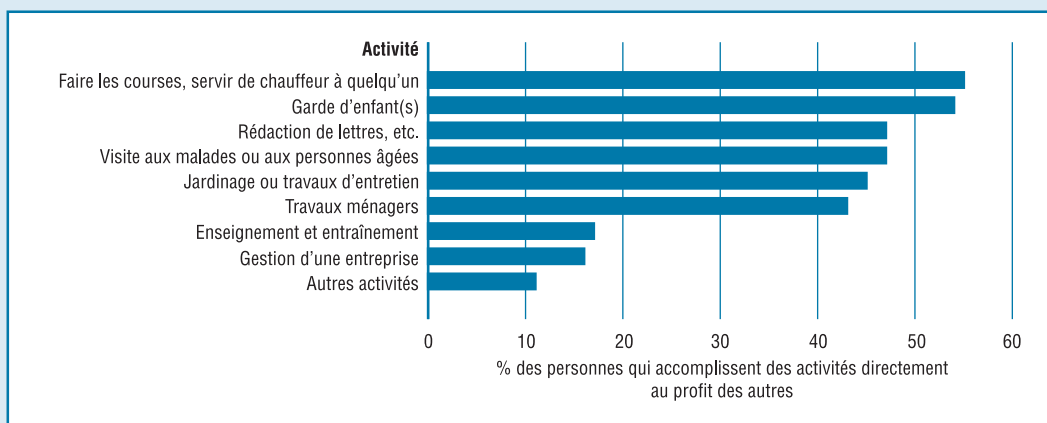


D'AUTRES FAÇONS D'AIDER LES GENS

De nombreux Canadiens trouvent naturel ou préférable de rendre service aux autres individuellement, sans passer par un organisme. Il est tout aussi important de mesurer ce genre d'aide moins structurée. L'Enquête nationale de 1997 demandait aux répondants d'indiquer les différentes façons qu'ils avaient utilisées pour aider directement des individus en dehors de leur ménage, sans l'intervention d'un organisme. Sept Canadiens sur dix avaient fourni une aide ou un soutien à titre individuel, sans être passés par un organisme : 66 % avaient fourni cette aide à des membres de leur famille ne vivant pas avec eux et 71 % l'avaient offert à des gens n'appartenant pas à leur famille. Comme le montre la figure 2.10, les activités les plus communes auxquelles se sont livrées ces personnes ont consisté, entre autres, à faire les courses pour quelqu'un, à conduire quelqu'un à un rendez-vous ou à des magasins (55 % de ceux qui ont fourni ce genre d'aide), à garder un enfant sans être rémunéré (54 %), à aider d'autres personnes à rédiger des lettres, à résoudre des problèmes, à trouver des informations ou à remplir des formulaires (47 %) et à rendre visite à des personnes âgées de leur propre chef, sans passer par un organisme (47 %).

FIGURE 2.10

Types d'activités accomplies directement au profit des autres, et non pour un organisme, population canadienne âgée de 15 ans et plus qui aide directement des individus, 1997



LES MOTIVATIONS DU BÉNÉVOLE

Il peut être très utile de comprendre ce qui motive les gens à donner leur temps et ce qui les retient de le faire, non seulement pour les organismes à la recherche d'un tel soutien mais aussi pour quiconque est intéressé par les contributions en temps offertes par de si nombreux Canadiens. L'ENDBP comportait un certain nombre de questions permettant d'éclairer les raisons motivant la décision des gens quant à leur participation ou leur non-participation à des activités bénévoles pour le compte d'organismes sans but lucratif et de bienfaisance.

MOTIVATIONS

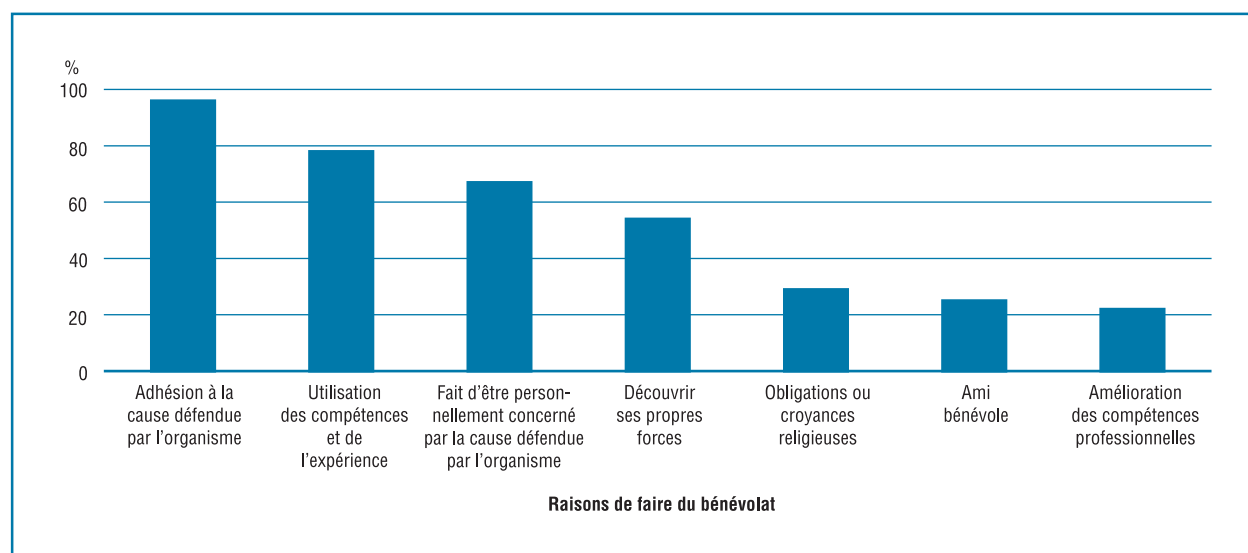
Certaines personnes pratiquent le bénévolat parce qu'elles désirent rendre service à autrui ou parce qu'elles épousent la cause défendue par un organisme; d'autres sont motivées par la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences ou de récolter d'autres

avantages personnels. Dans l'enquête de 1997, on a demandé aux bénévoles s'ils reconnaissaient comme valides ou s'ils rejetaient sept raisons différentes d'être un travailleur bénévole (voir la figure 2.11). Presque tous (96 %) ont reconnu que leur participation au bénévolat était motivée par le désir de contribuer à une cause à laquelle ils croyaient personnellement. Plus des deux tiers des bénévoles ont participé parce qu'eux-mêmes ou une personne dans leur entourage étaient personnellement concernés par la cause dont s'occupe l'organisme.

Une grande majorité des individus (78 %) ont pratiqué le bénévolat dans le but d'utiliser leurs compétences et leur expérience et plus de la moitié (54 %) l'ont fait pour prendre la mesure de leurs propres forces. Près de 29 % des bénévoles étaient motivés par des obligations et des croyances religieuses. Près d'un quart ont fait du bénévolat parce que leurs amis en faisaient et plus d'un cinquième (22 %) ont pratiqué le bénévolat pour améliorer leurs chances de trouver un emploi.

FIGURE 2.11

Les motivations des bénévoles, bénévoles canadiens âgés de 15 ans et plus, 1997



LES OBSTACLES

Qu'est-ce qui empêche les gens de consacrer plus de temps au bénévolat ou de simplement s'y consacrer ?

Lorsqu'on leur a présenté une liste de raisons possibles, près des trois-quarts des bénévoles ont reconnu qu'une des raisons pour lesquelles ils ne consacraient pas plus de temps au bénévolat était qu'ils

n'avaient pas le temps nécessaire à leur disposition (voir la figure 2.12). Près d'un tiers ont déclaré ne pas participer davantage parce qu'ils ne voulaient pas s'engager pour toute l'année, tandis que 30 % ont estimé qu'ils avaient déjà apporté leur contribution en tant que bénévoles. Pour 20 %, le don en argent à la place du temps avait justifié la limitation de leur participation. Il est intéressant de remarquer que 18 % des bénévoles ont déclaré que le fait de ne pas être

sollicité personnellement pour une participation accrue les avait freinés à cet égard.

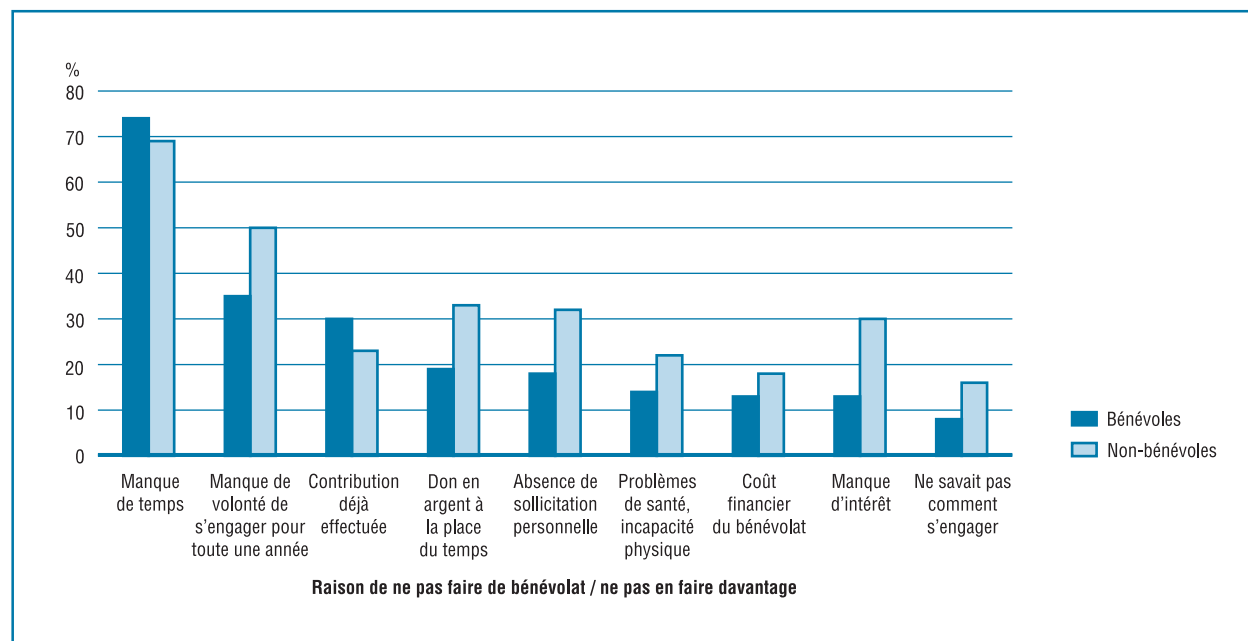
Un nombre moins important de bénévoles ont invoqué des obstacles en rapport avec des problèmes de santé, les coûts financiers, le manque d'intérêt, le manque de connaissances ou la crainte d'être poursuivi en justice ou devant les tribunaux. Treize pour cent ont considéré le coût financier du bénévolat comme étant un problème et, pour 8 %, le fait de ne pas savoir comment s'engager a constitué un obstacle à leur participation au bénévolat.

Lorsqu'on a présenté la même liste de raisons possibles aux personnes n'ayant pas fait de bénévolat,

69 % d'entre elles ont retenu le manque de temps comme une entrave à leur participation, tandis que près de la moitié ont reconnu un manque de volonté de s'engager pour toute une année (voir la figure 2.13). Trois autres raisons ont été avancées (séparément) par à peu près un tiers des non-bénévoles : parce que personne dans leur entourage ne leur avait demandé personnellement, parce qu'ils donnaient de l'argent au lieu de donner du temps et parce qu'ils n'étaient pas intéressés. Moins couramment, les non-bénévoles ont cité comme obstacles à leur participation des problèmes de santé (22 %), le coût financier du bénévolat (18 %) et le fait qu'ils estimaient avoir déjà fait leur contribution en ce qui concerne le bénévolat (23 %).

FIGURE 2.12

Les raisons de ne pas faire de bénévolat ou de ne pas en faire plus, population canadienne âgée de 15 ans et plus, 1997



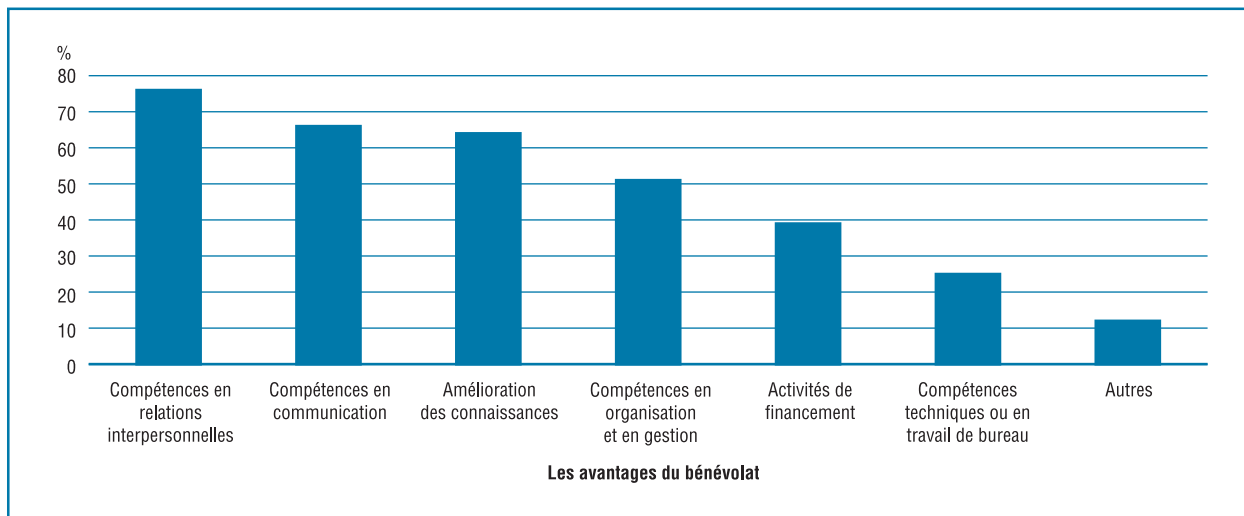
LES AVANTAGES DU BÉNÉVOLAT

Les bénévoles reconnaissent sans hésitation que le bénévolat leur apporte des avantages personnels (voir la figure 2.13). Plus des trois quarts des bénévoles ont déclaré avoir acquis des compétences en relations interpersonnelles telles qu'une meilleure capacité de comprendre et de motiver autrui ainsi qu'une aptitude à

faire face aux situations difficiles. Les deux tiers ont développé des capacités de communication telles que la faculté de parler en public, la rédaction, l'animation de réunions et les relations publiques. Près des deux tiers ont amélioré leurs connaissances sur des sujets tels que la santé, les problèmes des femmes, les enjeux politiques, le droit criminel et l'environnement. Plus de la moitié ont déclaré que leurs activités bénévoles leur avaient permis d'acquérir des compétences en organisation et en gestion.

FIGURE 2.13

Les avantages du bénévolat, bénévoles canadiens âgés de 15 ans et plus, 1997



LE SOUTIEN DES EMPLOYEURS AUX ACTIVITÉS BÉNÉVOLES DES EMPLOYÉS

Les données de l'ENDBP révèlent que 65 % de tous les bénévoles étaient employés et que nombre de ces derniers ont reçu un soutien de leur employeur pour leurs activités bénévoles. Le plus souvent, ce soutien a pris la forme d'une autorisation accordée aux employés d'utiliser les installations et l'équipement de l'entreprise aux fins de leurs activités bénévoles (cité par 27 % des bénévoles employés). De plus, près d'un quart (24 %) des bénévoles employés ont déclaré recevoir la permission de prendre un congé ou du temps sur leurs heures de travail pour accomplir des activités bénévoles. Les jeunes hommes entre 15-24 et 25-34 ans sont ceux qui ont le plus fréquemment bénéficié de ce type de soutien (27-28 %).

Un peu moins du quart des répondants (22 %) ont déclaré avoir reçu l'autorisation de modifier leur horaire de travail pour pouvoir participer à des activités bénévoles. Une telle autorisation a été accordée à une proportion plus élevée des jeunes gens de moins de 25 ans (27 %) que de personnes des groupes d'âge de 25 à 44 ans (23 %) et de 45 à 64 ans (17 %) et à une proportion plus élevée de jeunes hommes (31 %) que de jeunes femmes (24 %).

Une autre forme de soutien de la part de l'employeur est la reconnaissance de la valeur de l'engagement de l'employé dans diverses activités bénévoles. Chez les travailleurs pratiquant le bénévolat, 14 % ont déclaré avoir reçu une certaine forme de reconnaissance de la part de leur employeur. Là encore, une proportion plus élevée des jeunes gens de moins de 25 ans ont dit avoir reçu ce type de soutien (16 %).

LES JEUNES BÉNÉVOLES

L'engagement des jeunes dans les activités bénévoles présente des avantages multiples : il leur donne maintes occasions d'acquérir des compétences utiles et de l'expérience, d'établir des contacts et de sentir qu'ils apportent une contribution à leur collectivité. La participation des jeunes constitue également un apport de sang frais pour les organismes bénévoles et de bienfaisance.

À la fin des années 1990, les jeunes Canadiens entre 15 et 24 ans pratiquent plus fréquemment le bénévolat que les individus de n'importe quel autre groupe d'âge. En outre, il y a eu une augmentation beaucoup plus importante du bénévolat chez les jeunes depuis 1987 (15 %, par comparaison à 4,6 points de pourcentage pour l'ensemble des groupes d'âge). Bien que le taux de participation des jeunes Canadiens aux activités bénévoles soit élevé, le temps qu'ils y consacrent reste faible comparé à celui offert par les autres groupes d'âge. Il est également inférieur au temps offert par les jeunes en 1987. Les jeunes bénévoles ont consacré en moyenne 28 % moins de temps aux activités bénévoles qu'ils ne l'avaient fait en 1987.

Dans quels types d'activités bénévoles les jeunes Canadiens s'engagent-ils?

- le porte-à-porte, la sollicitation et la collecte de fonds (cité par 43 % des jeunes bénévoles)
- l'organisation et la supervision d'événement pour un organisme (49 %)
- l'enseignement ou l'entraînement (29 %)
- la collecte, le service et la livraison de nourriture (24 %)
- la protection de l'environnement (17 %).

Quelles sont les causes soutenues par les jeunes Canadiens?

- les organismes sociaux et récréatifs (qui sont à l'origine de 22 % des activités des jeunes bénévoles et qui bénéficient de 23 % de leur temps)
- les organismes de services sociaux (22% des activités des jeunes bénévoles et 20% du temps)
- les organismes religieux (11 % des activités et 14 % du temps).

Les motivations des jeunes bénévoles se révèlent être différentes de celles des bénévoles en général. Ils ont fortement tendance à pratiquer le bénévolat dans le but d'augmenter leurs chances de trouver un emploi (54 %), d'explorer leurs propres capacités (68 %) et d'utiliser leurs compétences et leurs capacités (82 %). Ils ont moins tendance que les autres à pratiquer le bénévolat pour les causes défendues par les organismes (92 %) ou pour satisfaire des convictions religieuses (20 %). Ils ont plus tendance que les autres à indiquer que l'absence de sollicitation personnelle dans leur proche entourage (25 %) et l'ignorance du mécanisme permettant de s'engager (18 %) sont des obstacles à l'accroissement de leur participation. Seulement 15 % d'entre eux ont signalé que le manque d'intérêt les avait empêchés de se livrer davantage au bénévolat.

LE RECRUTEMENT DES BÉNÉVOLES : CE QUE L'ENQUÊTE NOUS RÉVÈLE

Les résultats statistiques initiaux de l'enquête nous offrent un premier aperçu des leçons que peuvent tirer de l'enquête les organismes et les individus responsables du recrutement et de la coordination des bénévoles.

Solliciter, encore et encore. Parmi les moyens qui permettent d'obtenir l'engagement des bénévoles, la sollicitation personnelle reste le plus efficace de tous. Les bénévoles qui ne participent pas davantage et les non-bénévoles qui ne participent pas du tout expliquent leur comportement par le fait que personne ne leur a jamais demandé soit d'en faire plus, soit de participer.

Être flexible. Les gens ont des façons différentes de s'engager dans des activités bénévoles. Le bénévolat est plus fréquemment pratiqué chez les femmes tandis que les hommes offrent généralement plus d'heures. Les personnes instruites agissent plus fréquemment comme bénévoles, mais les personnes sans emploi et celles qui travaillent à temps partiel effectuent davantage d'heures de travail bénévole.

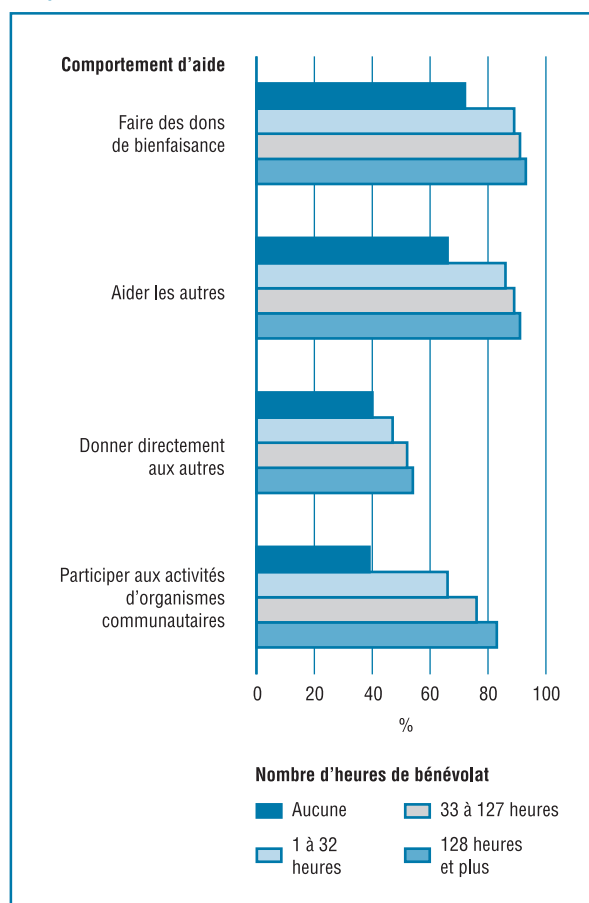
Reconnaître que le temps est une denrée précieuse. Le manque de temps a été cité comme une des raisons les plus communes de ne pas participer plus au bénévolat ou de ne pas y participer du tout, au même titre que l'absence de sollicitation. Les organismes bénévoles peuvent trouver les moyens de recruter de nombreuses personnes qui peuvent faire, ensemble, une différence même s'il se peut que certaines d'entre elles n'aient pas beaucoup de temps à donner.

LIENS ENTRE LE BÉNÉVOLAT ET LES AUTRES FORMES DE COMPORTEMENT D'AIDE

Une fois de plus, les liens entre les différentes formes d'aide que les gens apportent aux autres et à la communauté (les dons en argent à des organismes de bienfaisance, le bénévolat, l'aide directement apportée aux autres, les dons en argent donnés directement aux individus et la participation dans des organismes communautaires) sont évidents. La figure 2.14 montre que les bénévoles sont plus susceptibles que les non-bénévoles de faire des dons en argent à des organismes de bienfaisance, d'aider les autres directement, de donner de l'argent directement aux individus et de participer à des activités dans des organismes communautaires. La probabilité de participer à ces activités croît avec l'augmentation du temps consacré au bénévolat.

FIGURE 2.14

Proportion des Canadiens âgés de 15 ans et plus adoptant d'autres comportements d'aide, selon la quantité de temps offerte, 1997



CHAPITRE 3

PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

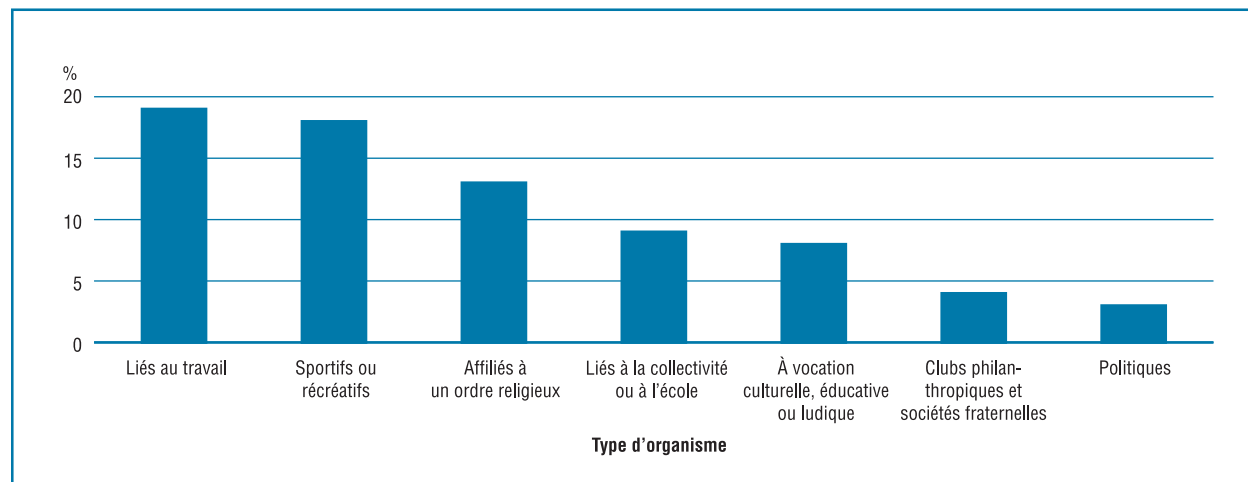
Les individus contribuent de façon importante à la vie de leur collectivité en étant membres d'associations de bénévoles ou en assistant aux réunions de ces dernières, ce qui leur permet de prendre part à des activités telles que la prise de décisions, l'obtention et la diffusion d'information ainsi que l'expression de leurs préférences par le vote. Ces activités ainsi que d'autres, similaires, peuvent paraître moins directes, moins actives que le fait de donner de son temps à de tels organismes, mais elles n'en demeurent pas moins des ingrédients essentiels à l'édification et au soutien de toute collectivité. Pour mesurer ces activités, aussi appelées participation communautaire dans le cadre de l'enquête, il était posé aux répondants un petit nombre de questions sur leur engagement, à travers leur statut de membre et leur participation aux réunions, au sein de toutes sortes d'organismes et de groupes

communautaires; la participation aux élections faisait aussi l'objet d'une question, ainsi que la fréquence à laquelle les répondants avaient suivi les nouvelles et les affaires publiques aux niveaux local (ou régional), national et international.

Entre le 1^{er} novembre 1996 et le 31 octobre 1997, un Canadien sur deux âgé de 15 ans et plus (12 millions au total) était membre d'au moins un des organismes communautaires indiqués à la figure 3.1 ou participait aux activités d'au moins l'un d'entre eux. Les organismes ou groupes auprès desquels les répondants s'étaient engagés le plus fréquemment étaient liés au travail, tels que les associations syndicales ou professionnelles (citées par 19 % des répondants), les organismes sportifs et récréatifs (18 %) et les groupes affiliés à des organismes religieux (13 %).

FIGURE 3.1

Proportion des Canadiens âgés de 15 ans et plus engagés auprès d'un organisme ou d'un groupe, 1997



PROFIL DES PARTICIPANTS CANADIENS

CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES ET ÉCONOMIQUES

La *fréquence* de participation communautaire la plus élevée (57 %) a été enregistrée chez les personnes ayant entre 45 et 54 ans, devant celles de 35 à 44 ans (55 %) et celles de 55 à 64 ans (54 %); les personnes dans ces groupes d'âge ont également déclaré un *niveau* d'engagement plus élevé (voir le tableau 3.1). Le niveau de participation communautaire des hommes s'est avéré légèrement supérieur à celui des femmes (53 % contre 49 %) bien que le niveau d'engagement ait été similaire pour les deux sexes (43 % des hommes qui étaient actifs au niveau communautaire s'étaient engagés dans au moins deux organismes, contre 41 % chez les femmes).

Les personnes mariées (54 %) se sont nettement plus engagées que les célibataires (46 %), les séparés ou les divorcés (44 %) et les veufs (39 %). De même, les personnes mariées qui étaient actives dans leur collectivité étaient également plus susceptibles de s'être engagées auprès d'au moins deux organismes (45 %), comparativement à celles qui ne l'étaient pas (entre 37 % et 39 %).

Le niveau de participation communautaire est fortement lié au niveau de scolarité : le degré d'engagement dans les organismes locaux croît avec les années de scolarité, allant de 40 % pour ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires à 74 % pour les titulaires d'un diplôme universitaire. De même, la participation communautaire augmentait fortement avec le revenu du ménage, allant de 34 % pour ceux ayant un revenu de ménage inférieur à 20 000 \$, à 71 % pour ceux ayant un revenu de ménage de 80 000 \$ et plus.

Les personnes occupées ont un niveau de participation communautaire plus élevé (57 %) que les chômeurs (36 %) ou les inactifs (42 %).

Les personnes qui se sont définies comme étant quelque peu religieuses ou très religieuses ont eu plus tendance à s'engager dans des activités communautaires que celles qui n'étaient pas très religieuses ou pas du tout religieuses (54 % et 65 % contre 45 % et 43 %, respectivement).

TABLEAU 3.1

Proportion des Canadiens âgés de 15 ans et plus qui sont membres d'organismes ou de groupes ou qui participent à leurs activités, selon les caractéristiques personnelles et économiques, 1997

Caractéristique	Taux de participation (%)	Proportion des participants engagés dans au moins 2 organismes ou groupes (%)
Province		
Terre-Neuve	49	33
Île-du-Prince-Édouard	50	39
Nouvelle-Écosse	55	43
Nouveau-Brunswick	47	40
Québec	43	38
Ontario	52	42
Manitoba	58	45
Saskatchewan	62	52
Alberta	55	48
Colombie-Britannique	54	41
Âge		
15 à 24	44	33
25 à 34	48	39
35 à 44	55	44
45 à 54	57	48
55 à 64	54	44
65 et plus	45	41
Sexe		
Hommes	53	43
Femmes	49	41
État matrimonial		
Marié(e)s ou conjoints de fait	54	45
Célibataires, jamais marié(e)s	46	37
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	44	38
Veuf, veuves	39	39
Niveau de scolarité		
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	40	33
Diplôme d'études secondaires	45	39
Études postsecondaires partielles	53	36
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	53	44
Diplôme universitaire	74	57
Situation sur le marché du travail		
Personnes occupées	57	44
À plein temps	57	44
À temps partiel	57	42
Chômeurs	36	31
Inactifs	42	40
Revenu du ménage		
Moins de 20 000 \$	34	36
20 000 à 39 999 \$	45	38
40 000 à 59 999 \$	54	41
60 000 à 79 999 \$	60	42
80 000 \$ et plus	71	52
Niveau d'engagement religieux tel que déclaré par le répondant		
Pas religieux du tout	43	34
Pas très religieux	45	35
Quelque peu religieux	54	43
Très religieux	65	52

VARIATIONS PROVINCIALES

Comme les autres formes d'aide, la participation communautaire a varié d'une région à l'autre du Canada. C'est au Saskatchewan qu'elle a été la plus forte (62 % y ont déclaré être engagés dans au moins un organisme). Venaient aux deuxième et troisième rangs le Manitoba (58 %) et Alberta (58 %, voir le tableau 3.1).

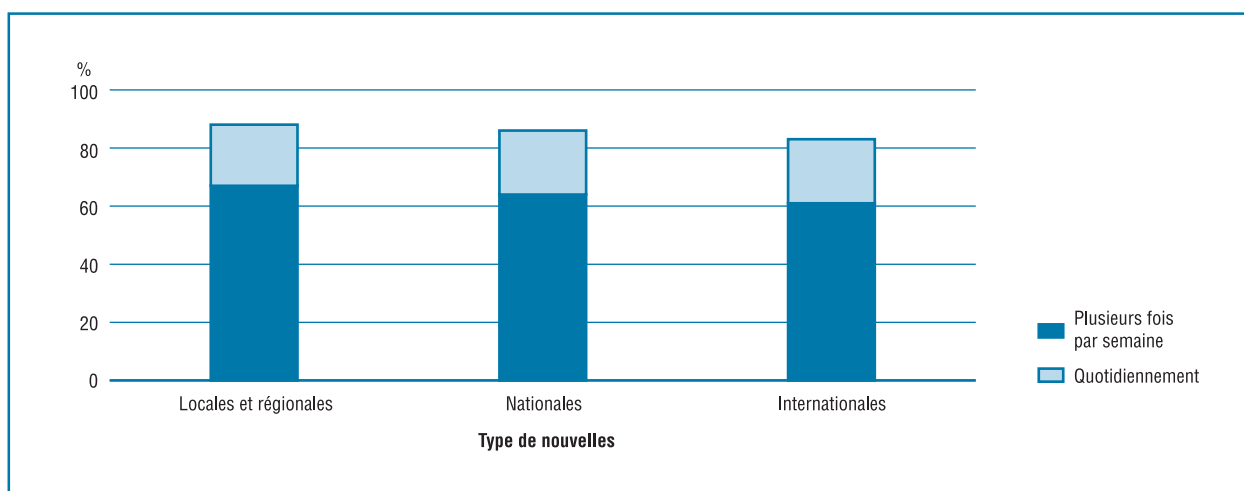
L'exercice du droit de vote démontre également une volonté de soutien de la collectivité. Parmi tous les Canadiens de 18 ans et plus, 75 % ont déclaré avoir

voté lors de la dernière élection fédérale, 74 % lors de leur dernière élection provinciale et 58 % lors de leur dernière élection municipale.

Rester à l'écoute des affaires publiques et des nouvelles constitue pour de nombreux citoyens un autre moyen de se sentir en contact avec leur collectivité et leur environnement social dans un sens plus large. La réponse des répondants interrogés quant à la fréquence à laquelle ils suivaient les nouvelles et les actualités a montré que plus de huit Canadiens sur dix le faisaient quotidiennement ou presque; il s'agit là d'un niveau d'information par rapport aux affaires publiques qui est remarquablement élevé (voir la figure 3.2).

FIGURE 3.2

Proportion des Canadiens qui suivent les nouvelles au moins une fois par semaine, population canadienne âgée de 15 ans et plus, 1997

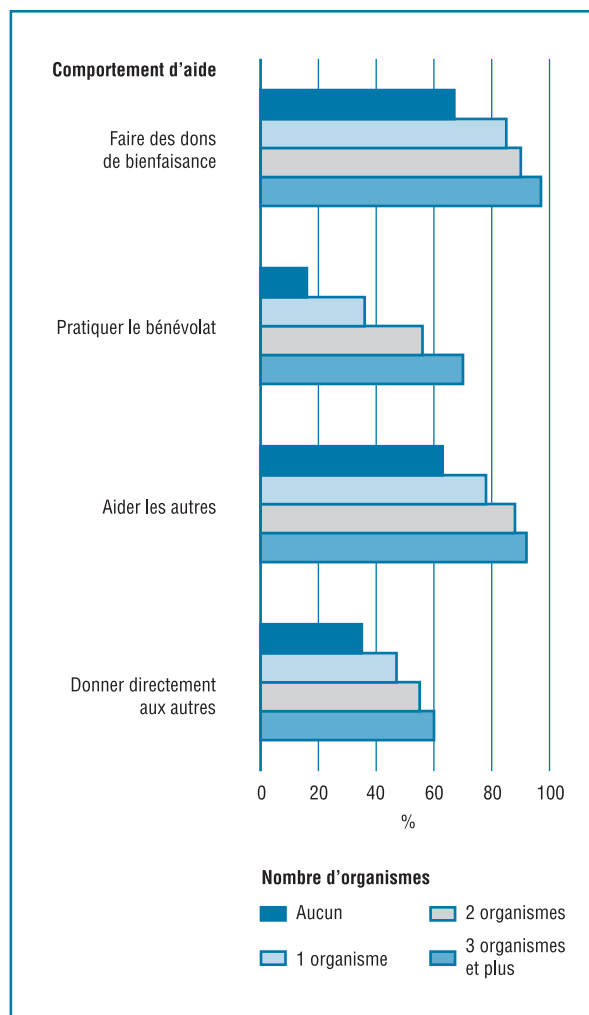


LIEN ENTRE LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET LES AUTRES COMPORTEMENTS D'AIDE

Comme il a été démontré précédemment, il existe un lien entre les différentes formes d'aide qu'un individu peut apporter (les dons en argent à des organismes de bienfaisance, le bénévolat, l'aide directement apporté aux autres, les dons en argent donnés directement aux individus et la participation dans des organismes communautaires). Il a été démontré que la probabilité de participer à ces activités est reliée au montant de dons en argent fait aux organismes de bienfaisance et au temps consacré à des activités bénévoles. De plus, la probabilité de s'impliquer dans des activités d'aide est également reliée, dans une certaine mesure, à la participation communautaire. Ceux qui sont engagés dans un organisme sont plus enclins à aider que ceux qui ne sont pas engagés dans un organisme et la probabilité d'aider augmente avec le nombre d'organismes pour lesquels un individu est engagé (voir la figure 3.3).

FIGURE 3.3

Proportion des Canadiens âgés de 15 ans et plus adoptant d'autres comportements d'aide en fonction du niveau de participation communautaire, 1977



CONCLUSION

Dans l'introduction de cet aperçu, nous présentons l'engagement des Canadiens dans leur société comme une pratique peu connue, une chose que nous faisons mais dont nous ne parlons pas beaucoup. L'apparition et le maintien de chaque comportement abordé dans l'enquête - le don, le bénévolat et la participation - dépendent d'un ensemble complexe de facteurs. Une personne doit éprouver de l'intérêt, avoir du temps disponible et être dotée d'une bonne santé pour pratiquer le bénévolat. Pour donner de l'argent, il faut en avoir, mais il faut aussi avoir le sentiment que ce don servira au bout du compte à quelque chose de bien. Ceux qui participent pensent que leurs actions ont un sens et qu'il est important de s'engager dans sa propre société.

L'ÉVENTAIL DES ACTIVITÉS D'AIDE

Les Canadiens se livrent à un large éventail d'activités pour aider leur prochain et leur collectivité. La plupart des Canadiens soit donnent de l'argent ou des denrées aux organismes sans but lucratif et de bienfaisance (88 %), soit donnent de l'argent directement à des personnes vivant en dehors de leur foyer (40 %). Près d'un Canadien sur trois offre son temps à un organisme sans but lucratif ou de bienfaisance et près de trois sur quatre déclarent aider directement des personnes vivant en dehors de leur foyer (par exemple en faisant le ménage, en conduisant quelqu'un à ses rendez-vous ou en agissant comme enseignant ou entraîneur non rémunéré). L'analyse d'un seul type d'activité coopérative (par exemple la proportion de personnes qui donnent ou qui pratiquent le bénévolat) ne nous offre qu'une vue restreinte de l'ampleur de l'aide que les Canadiens offrent aux autres et à leur collectivité.

Même si la vaste majorité des Canadiens donne leur appui sous une forme ou une autre, il est important de noter qu'une faible proportion de la population est en fait responsable de la majeure partie des activités

d'aide. Le tiers de tous les donateurs sont responsables de 86 % de tous les dons en argent alors que le tiers de tous les bénévoles sont responsables de 81% des heures de travail bénévole.

Les liens étroits qui unissent les divers types de soutien offerts par les Canadiens doivent aussi être mis en évidence. Non seulement une petite partie des Canadiens offre la plus grande partie de l'aide octroyée, mais un individu qui offre une forme quelconque de soutien est beaucoup plus susceptible que les autres d'offrir un soutien sous d'autres formes. Les bénévoles, par exemple, sont plus susceptibles de donner de l'argent aux organismes de bienfaisance comparativement aux non-bénévoles. Ils ont également plus tendance à aider leurs voisins et les membres de leur famille que les non-bénévoles. Ils font aussi plus souvent partie d'organismes et s'acquittent plus fréquemment de leur devoir d'électeur. Une image ressort donc : celle d'un noyau actif de citoyens qui s'engagent dans de multiples aspects de la vie de leur collectivité.

Peut-être le « contact », ou l'« engagement », est-il implicitement un problème clé sur lequel cette enquête jette le jour pour la première fois. L'engagement – le fait d'entretenir un lien à la fois avec les autres et avec la société dans un sens plus large - se révèle dans plusieurs types de comportements d'aide et d'entraide ainsi que dans la participation communautaire. L'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation nous a donné le moyen de peindre un tableau illustrant cette facette des Canadiens et de leur société nous livrant une image plus détaillée que n'importe quelle étude au niveau national ne l'avait fait auparavant.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

L'ENDBP a également mis en évidence quelques-uns des facteurs sociaux et économiques qui influencent les comportements d'entraide. Des facteurs tels que l'âge,

les convictions religieuses, le niveau de scolarité et le revenu paraissent être reliés à la quantité et aux types d'aide que les personnes offrent. On pensait, auparavant, que ces facteurs influençaient les comportements d'entraide. L'enquête apporte cependant aujourd'hui un nombre substantiellement plus élevé de données permettant d'explorer ces liens et leurs possibles interconnexions.

L'engagement des personnes dans leur collectivité pourrait s'expliquer en fonction d'une variété de paramètres. Plusieurs personnes, en particulier les jeunes, acquièrent des compétences et une expérience de travail à travers le bénévolat. Quelques-unes parmi celles qui participent le font peut-être pour atteindre un but à court terme tel que la création d'un nouveau parc dans leur voisinage.

Comme en fait foi l'Enquête nationale de 1997, la motivation principale des Canadiens par rapport au bénévolat est le désir de contribuer à une cause à laquelle ils croient personnellement. D'autres participent aux activités bénévoles pour satisfaire à leurs obligations ou à leurs convictions religieuses. Les bénévoles paraissent éprouver le désir de donner quelque chose à leur collectivité ou à leur société, dans un sens plus large. Des raisons semblables peuvent être invoquées pour expliquer pourquoi les gens donnent de l'argent. La grande majorité de ces personnes, plus de 90 %, donnent parce qu'elles éprouvent de la compassion pour les gens dans le besoin ou parce qu'elles croient dans la cause que leur don soutiendra. Les raisons qui sous-tendent l'engagement dans des activités participatives sont également complexes et vont bien au-delà de l'intérêt personnel.

Les concepts de générosité et d'entraide, mesurés par approximation au moyen de questions portant sur la motivation, jouent certainement un rôle dans ces comportements. Ces concepts sont également apparents lorsque nous considérons le don et le bénévolat non structuré. Les gens reçoivent encore moins de reconnaissance que les bénévoles officiels lorsque, l'hiver, ils déblaient la neige dans l'entrée d'une personne âgée ou lorsqu'ils donnent de l'argent à un étranger.

CONSÉQUENCES DE L'ENQUÊTE

L'enquête soulève aussi un certain nombre de questions très intéressantes qui ne trouveront une réponse que dans l'analyse approfondie des données recueillies et, peut-être, dans des recherches ultérieures visant à examiner plus profondément les comportements d'entraide et leurs corrélats. Nous espérons que l'ENDBP stimulera au moins autant de recherche que le fit l'Enquête sur le bénévolat de 1987.

Les données recueillies dans le cadre de l'ENDBP nous permettront d'explorer les facteurs complexes qui motivent et soutiennent les donateurs, les bénévoles et les participants à la vie communautaire. Comme nous l'avons montré dans cet aperçu des résultats, il y a un certain nombre de liens entre les différentes façons dont les gens offrent une aide, les facteurs qui paraissent renforcer et augmenter cette aide, et aussi ceux qui la limitent. Les chercheurs n'ont peut-être pas encore de réponse, mais ils ont quelques indications préliminaires desquelles pourraient poindre quelques explications.

Au cours des 10 dernières années, un nombre croissant de Canadiens ont pratiqué le bénévolat, mais ils l'ont fait pour des durées de plus en plus courtes. Il s'ensuit que les groupes de bénévoles devraient peut-être songer à restructurer leurs programmes de bénévolat, en privilégiant par exemple des missions plus courtes, axées sur des tâches précises ou, peut-être, en changeant la nature des placements de façon à y inclure d'autres membres de la famille des bénévoles. Les scénarios de bénévolat en famille peuvent mieux tirer parti du temps précieux des bénévoles en favorisant des tâches auxquelles toute la famille peut participer.

Pour les gouvernements, une retombée majeure de l'ENDBP pourrait provenir d'un examen du rôle joué par la citoyenneté active - la volonté de participer aux structures de notre société démocratique - et de la manière dont cette attitude influence positivement l'action de donner et de pratiquer le bénévolat. Les gouvernements disposent-ils de moyens leur permettant de créer, de promouvoir et d'entretenir pour les citoyens des rôles qui permettront de continuer à favoriser ce type de comportements?

Les responsables d'entreprises voudront peut-être examiner les résultats de cette enquête dans le contexte de leurs politiques sur les ressources humaines consistant à promouvoir le bénévolat. Deux tiers des bénévoles ont indiqué qu'ils avaient développé de nouvelles compétences en pratiquant le bénévolat et près d'un tiers de tous les bénévoles ont déclaré qu'ils pouvaient appliquer directement ces compétences dans leur travail. Les entreprises voudront donc peut-être réviser les pratiques présentes de manière à encourager davantage ce comportement.

DES CANADIENS DÉVOUÉS ET ENGAGÉS

Tout ceci nous ramène au titre de ce document : *Canadiens dévoués, Canadiens engagés*. Les Canadiens, en tant que peuple, donnent, pratiquent le bénévolat et participent à la vie de leur collectivité. Ils adoptent de tels comportements pour établir un contact avec les individus, les groupes et leur collectivité. Ils aident d'autres Canadiens en offrant leur temps, leurs compétences et leur compassion. Ils donnent de l'argent à des organismes et au profit de causes, dans le but d'assurer le démarrage de projets et l'atteinte d'objectifs. Ils participent à la vie de leur collectivité de façon à rester au fait de ce qui a de l'importance dans leur propre vie ainsi que dans leur vie de famille. Les Canadiens sont globalement engagés dans ces activités qui améliorent la qualité de vie des individus et le capital social de leur collectivité. Ces actions, au bout du compte, rendent ce pays où nous vivons meilleur et plus riche.

ANNEXE A

GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX CONCEPTS ET VARIABLES DE L'ENQUÊTE

Certains concepts ou variables clés sont souvent utilisés dans les analyses et les interprétations de données contenues dans le présent rapport. Plutôt que de les définir dans chaque section, nous les résumons ci-après par ordre alphabétique.

ARRONDISSEMENT

Dans le présent rapport, les chiffres ont été arrondis, mais leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués puisque ceux-ci sont fondés sur des données non arrondies. Les pourcentages ont généralement été arrondis en nombres entiers (parfois à une décimale près), après avoir été calculés à l'aide de données non arrondies.

BÉNÉVOLES

Personnes qui effectuent du bénévolat, c'est-à-dire qui acceptent de plein gré de fournir un service sans rémunération par l'entremise d'un groupe ou d'un organisme. Les données du présent rapport portent sur les personnes qui ont effectué du bénévolat au moins une fois au cours de la période de référence, c'est-à-dire les douze mois ayant précédé l'enquête.

CHÔMEURS

Personnes qui au cours de la semaine ayant précédé l'enquête (la semaine de référence) étaient sans emploi et prêtes à travailler et a) avaient activement cherché du travail au cours des quatre semaines ayant précédé la semaine de référence, ou b) avaient été mises à pied temporairement, ou c) devaient commencer un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins à compter de la semaine de référence.

CLASSIFICATION DES ORGANISMES

On a demandé aux répondants de fournir certains renseignements sur les organismes pour lesquels ils ont fait du bénévolat ou pour lesquels ils ont fait des dons. On leur demandait d'abord de fournir le nom de l'organisme. On s'est servi d'une liste préétablie; si l'organisme n'y figurait pas, on demandait au répondant de fournir des renseignements sur les activités de l'organisme. Ces renseignements servaient ensuite à grouper les organismes en grandes catégories.

On a codé les organismes à l'aide de la classification internationale des organismes à but non lucratif, (CIOBNL), révision 1, mise au point par le «*Johns Hopkins Comparative Nonprofit Sector Project*». Le grand avantage de cette classification est qu'elle est très utilisée à l'étranger, ce qui permet des comparaisons entre plusieurs pays. Elle répartit les organismes à but non lucratif en 12 grands groupes d'activités, dont la catégorie résiduelle «*groupes non classés ailleurs*», puis en 24 sous-groupes d'activités. La présente étude utilise les douze grands groupes décrits ci-dessous :

1. *Culture et divertissements* : organismes et activités des domaines général et spécialisés de la culture et des divertissements. Comprend trois sous-groupes : (1) culture et arts (c.-à-d. médias et communications; arts visuels, architecture, poteries; arts d'interprétation; sociétés historiques, littéraires et humanistes; musées; zoos et aquariums); (2) sports; et (3) autres amicales et cercles récréatifs (c.-à-d. clubs philanthropiques, amicales et cercles récréatifs).
2. *Éducation et recherche* : organismes et activités d'éducation et de recherche, qu'il s'agisse d'administration, de promotion, de mise en œuvre, de soutien ou de services. Comprend quatre sous-groupes : (1) organismes se consacrant à l'enseignement primaire ou secondaire; (2) organismes se consacrant à l'enseignement

- supérieur; (3) organismes se consacrant à d'autres formes d'enseignement (c.-à-d. éducation des adultes/éducation permanente et écoles professionnelles/techniques); et (4) organismes se consacrant à la recherche (c.-à-d. recherche médicale, sciences et technologie, sciences sociales).
3. *Santé* : organismes dont les activités sont reliées à la santé et qui consistent à fournir des soins de santé généraux ou spécialisés, à administrer des services de santé et à fournir des services auxiliaires. Comprend quatre groupes : (1) hôpitaux et centres de réadaptation; (2) maisons de repos; (3) services d'intervention d'urgence et de santé mentale; et (4) autres services (c.-à-d. éducation en santé et mieux-être publics, soins ambulatoires, services de consultation externe, services médicaux de réadaptation, services médicaux d'urgence).
 4. *Services sociaux* : organismes et établissements fournissant des services sociaux à une communauté ou à un public cible. Comprend trois sous-groupes : (1) services sociaux (dont les organismes fournissant des services aux enfants, aux jeunes, à la famille, aux personnes handicapées et âgées, ou encore des services sociaux personnels ou d'entraide); (2) services d'urgence et de secours; et (3) services de soutien et maintien du revenu.
 5. *Environnement* : organismes voués à la protection de l'environnement qui offrent des services axés sur la sauvegarde de l'environnement, la lutte antipollution et la prévention de la pollution, l'éducation relative à l'environnement et à la salubrité de l'environnement et la défense des animaux.
 6. *Développement et logement* : organismes offrant des programmes et des services pour favoriser le développement des communautés et l'amélioration du bien-être économique et social de la société. Comprend trois sous-groupes : (1) développement économique, social et communautaire (dont les organismes communautaires et les organisations de quartier); (2) logement; et (3) emploi et formation.
 7. *Droit, défense des intérêts et politique* : organismes et groupes qui œuvrent pour la protection et la promotion des droits de la personne et des autres droits, qui défendent les intérêts sociaux et politiques de la population en général ou de groupes particuliers, qui offrent des services juridiques et qui servent à promouvoir la sécurité du public. Comprend trois sous-groupes : (1) associations civiques et organismes de défense; (2) services juridiques; et (3) organismes politiques.
 8. *Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat* : organismes de bienfaisance et à but non lucratif ou les organismes dont le but est de promouvoir les activités non lucratives comme les fondations accordant des bourses et des subventions, les organismes faisant la promotion du bénévolat et les organismes de collecte de fonds.
 9. *Organismes internationaux* : organismes qui favorisent la bonne entente entre les gens de nationalités et de cultures diverses et qui de plus fournissent des secours d'urgence et travaillent au développement et au mieux-être à l'étranger.
 10. *Religion* : organismes qui soutiennent les croyances religieuses, célèbrent des services et des rites religieux; comprend les églises, les mosquées, les synagogues, les temples, les sanctuaires, les séminaires, les monastères et autres institutions religieuses du genre, ainsi que leurs organismes auxiliaires.
 11. *Associations d'affaires et professionnelles, syndicat* : incluent les organismes qui soutiennent, régissent, et protègent les intérêts du milieu professionnel, des affaires et du travail.
 12. *Groupes non classés ailleurs*

DONATEURS

Personnes qui ont effectué un don en argent à un organisme caritatif ou à but non lucratif entre le 1^{er} novembre 1996 et le 31 octobre 1997. Cette définition exclut les dons de petite monnaie placés dans les boîtes à cet effet (près des caisses enregistreuses des magasins).

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES ET RELIÉES À L'EMPLOI

Comme l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP) est un supplément de l'Enquête sur la population active (EPA) de novembre 1997, il est possible de lier les données de l'ENDBP à celles de l'EPA. Les données démographiques (p. ex., le sexe, l'âge) et les données reliées à l'emploi contenues dans ce rapport proviennent de l'EPA.

INACTIFS

Personnes faisant partie de la population civile hors institution âgées de 15 ans ou plus qui, au cours de la semaine précédant l'enquête, n'étaient ni occupées ni en chômage.

PÉRIODE/ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Période allant du 1^{er} novembre 1996 au 31 octobre 1997. La majorité des questions de l'enquête portent sur cette période.

PERSONNES OCCUPÉES

Personnes qui ont travaillé contre rémunération ou en vue d'un bénéfice au cours de la semaine précédant l'enquête, y compris celles qui avaient un emploi, mais qui n'étaient pas au travail en raison de maladie, de responsabilités familiales ou de vacances. Sont exclues les personnes mises à pied.

PERSONNES OCCUPÉES À PLEIN TEMPS OU À TEMPS PARTIEL

Les personnes occupées à plein temps travaillent habituellement 30 heures ou plus par semaine; les personnes occupées à temps partiel travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine.

POPULATION

La population visée regroupe les personnes de 15 et plus résidant au Canada, à l'exception des résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, des personnes vivant dans des réserves indiennes, des pensionnaires d'institutions et des membres à plein temps des Forces armées.

REVENU DU MÉNAGE

Les données sur le revenu du ménage représentent le revenu global du ménage provenant de toutes les sources, avant impôts et retenues, au cours de la période de référence de 12 mois. Sont compris les pourboires, les commissions, les pensions alimentaires et les allocations de soutien des enfants.

ANNEXE B

DONNÉES PROVINCIALES

TERRE-NEUVE

DONATEURS

NOMBRE DE DONATEURS : 378 467

TAUX DE DONATEURS : 84 %

Caractéristiques personnelles	Taux de don	Total des dons	% du total des dons	Don Moyen	Don médian
	(%)	(\$ 000)		(\$)	(\$)
Total	84	63 061	100	167	75
Âge					
15–24	53	1 934	3	43	10
25–34	91	8 061	13	101	37
35–44	91	11 822	19	139	86
45–54	93	16 370	26	223	125
55–64	86	12 152	19	304	183
65 et plus	96	12 721	20	228	143
Sexe					
Hommes	79	28 239	45	161	74
Femmes	90	34 823	55	171	78
État matrimonial					
Marié(e)s ou conjoints de fait	94	45 204	72	166	84
Célibataires, jamais marié(e)s	59	8 853	14	128	25
Veufs, veuves
Séparé(e)s ou divorcé(e)s
Niveau de scolarité					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	75	17 312	27	125	60
Diplôme d'études secondaires	84	12 595	20	225	86
Études postsecondaires partielles
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	92	20 033	32	175	90
Diplôme universitaire	94	9 601	15	259	176
Situation sur le marché du travail					
Personnes occupées	91	32 307	51	183	84
À plein temps	91	27 635	44	183	87
À temps partiel	89	4 672	7	183	48
Chômeurs	75	2 360	4	95	40
Inactifs	80	28 395	45	160	67
Revenu du ménage					
Moins de 20 000 \$	79	13 676	22	116	43
20 000–39 999 \$	84	19 432	31	158	70
40 000–59 999 \$	87	9 442	15	152	80
60 000–79 999 \$	91	14 918	24	336	118
80 000 \$ et plus	100	5 594	9	179	140

... Nombre infime.

TERRE-NEUVE
BÉNÉVOLES
NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 150 006
TAUX DE BÉNÉVOLAT : 33 %

Caractéristiques personnelles	Taux de bénévolat	Nombre d'heures	% du total d'heures	Moyenne d'heures	Heures médianes
	(%)	(000)			
Total	33	20 494	100	137	60
Âge					
15–24
25–34	36	5 076	25	161	75
35–44	35	4 372	21	134	58
45–54	42	4 510	22	136	55
55–64
65 et plus
Sexe					
Hommes	28	11 718	57	188	84
Femmes	39	8 777	43	100	40
État matrimonial					
Marié(e)s ou conjoints de fait	35	13 415	65	131	57
Célibataires, jamais marié(e)s	32	5 760	28	153	74
Veufs, veuves
Séparé(e)s ou divorcé(e)s
Niveau de scolarité					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires
Diplôme d'études secondaires
Études postsecondaires partielles	40	2 017	10	151	68
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	40	7 646	37	154	61
Diplôme universitaire
Situation sur le marché du travail					
Personnes occupées	34	10 456	51	157	66
À plein temps	32	8 997	44	168	58
À temps partiel
Chômeurs
Inactifs	30	7 781	38	117	60
Revenu du ménage					
Moins de 20 000 \$	27	5 619	27	139	60
20 000–39 999 \$	32	7 060	34	148	80
40 000–59 999 \$
60 000–79 999 \$
80 000 \$ et plus

... Nombre infime.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
DONATEURS
NOMBRE DE DONATEURS : 89 342
TAUX DE DONATEURS : 83 %

Caractéristiques personnelles	Taux de don (%)	Total des dons (\$ 000)	% du total des dons	Don Moyen (\$)	Don médian (\$)
Total	83	21 075	100	236	90
Âge					
15–24	57	924	4	83	37
25–34	82	2 428	12	145	50
35–44	98	4 172	20	200	105
45–54	93	5 450	26	328	157
55–64	77	2 085	10	230	46
65 et plus	90	6 016	29	402	110
Sexe					
Hommes	79	10 824	51	263	65
Femmes	87	10 251	49	213	99
État matrimonial					
Marié(e)s ou conjoints de fait	93	15 194	72	258	104
Célibataires, jamais marié(e)s	63	3 194	15	172	50
Veufs, veuves	81	1 929	9	278	150
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	82	758	4	150	57
Niveau de scolarité					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	78	3 985	19	152	65
Diplôme d'études secondaires	79	2 602	12	177	71
Études postsecondaires partielles	82	979	5	169	65
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	86	6 395	30	232	99
Diplôme universitaire	95	7 113	34	472	146
Situation sur le marché du travail					
Personnes occupées	86	14 450	69	263	105
À plein temps	89	12 933	61	282	110
À temps partiel	76	1 517	7	167	48
Chômeurs	86	482	2	68	29
Inactifs	77	6 143	29	225	82
Revenu du ménage					
Moins de 20 000 \$	74	4 456	21	180	75
20 000–39 999 \$	89	4 971	24	178	80
40 000–59 999 \$	85	4 906	23	230	105
60 000–79 999 \$	82	3 480	17	418	99
80 000 \$ et plus	96	3 261	15	457	182

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
BÉNÉVOLES
NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 38 437
TAUX DE BÉNÉVOLAT : 36 %

Caractéristiques personnelles	Taux de bénévolat	Nombre d'heures	% du total d'heures	Moyenne d'heures	Heures médianes
	(%)	(000)			
Total	36	4 869	100	127	64
Âge					
15–24	39	942	19	124	72
25–34	37	672	14	90	41
35–44	46	1 158	24	117	60
45–54	43	1 284	26	167	98
55–64
65 et plus
Sexe					
Hommes	34	2 550	52	143	60
Femmes	37	2 319	48	113	67
État matrimonial					
Marié(e)s ou conjoints de fait	37	3 133	64	132	63
Célibataires, jamais marié(e)s	39	1 209	25	108	52
Veufs, veuves
Séparé(e)s ou divorcé(e)s
Niveau de scolarité					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires
Diplôme d'études secondaires
Études postsecondaires partielles
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	34	1 428	29	132	67
Diplôme universitaire	50	1 186	24	150	76
Situation sur le marché du travail					
Personnes occupées	39	3 274	67	131	71
À plein temps	37	2 394	49	124	60
À temps partiel
Chômeurs
Inactifs	30	1 309	27	123	65
Revenu du ménage					
Moins de 20 000 \$
20 000–39 999 \$	33	1 080	22	105	60
40 000–59 999 \$	44	1 223	25	112	50
60 000–79 999 \$
80 000 \$ et plus

... Nombre infime.

NOUVELLE-ÉCOSSE

DONATEURS

NOMBRE DE DONATEURS : 619 798

TAUX DE DONATEURS : 83 %

Caractéristiques personnelles	Taux de don (%)	Total des dons (000)	% du total des dons	Don Moyen	Don médian
Total	83	128 724	100	208	70
Âge					
15-24	65	3 608	3	44	14
25-34	81	14 734	11	132	40
35-44	90	25 235	20	181	68
45-54	86	30 511	24	280	108
55-64	89	20 318	16	274	140
65 et plus	90	34 318	27	327	153
Sexe					
Hommes	80	62 122	48	218	52
Femmes	87	66 602	52	199	75
État matrimonial					
Marié(e)s ou conjoints de fait	88	89 096	69	220	90
Célibataires, jamais marié(e)s	70	18 235	14	134	22
Veufs, veuves	92	11 719	9	326	172
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	82	9 675	8	226	100
Niveau de scolarité					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	75	28 736	22	154	55
Diplôme d'études secondaires	83	14 894	12	164	49
Études postsecondaires partielles	87	8 761	7	196	45
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	87	45 048	35	201	74
Diplôme universitaire	95	31 284	24	424	182
Situation sur le marché du travail					
Personnes occupées	89	71 784	56	210	80
À plein temps	89	60 463	47	224	86
À temps partiel	88	11 321	9	159	50
Chômeurs	71	2 810	2	80	15
Inactifs	78	54 130	42	223	71
Revenu du ménage					
Moins de 20 000 \$	69	24 772	19	164	37
20 000-39 999 \$	87	30 618	24	158	50
40 000-59 999 \$	87	26 926	21	193	86
60 000-79 999 \$	92	24 221	19	294	125
80 000 \$ et plus	98	22 187	17	421	182

... Nombre infime.

NOUVELLE-ÉCOSSE
BÉNÉVOLES
NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 283 255
TAUX DE BÉNÉVOLAT : 38 %

Caractéristiques personnelles	Taux de bénévolat	Nombre d'heures	% du total d'heures	Moyenne d'heures	Heures médianes
	(%)	(000)			
Total	38	40 029	100	141	70
Âge					
15–24	43	5 293	13	99	48
25–34	35	6 537	16	135	50
35–44	47	12 106	30	165	86
45–54	37	6 892	17	146	83
55–64	44	5 362	13	146	80
65 et plus
Sexe					
Hommes	36	21 478	54	167	84
Femmes	40	18 551	46	120	60
État matrimonial					
Marié(e)s ou conjoints de fait	39	26 611	66	148	76
Célibataires, jamais marié(e)s	39	9 096	23	122	60
Veufs, veuves
Séparé(e)s ou divorcé(e)s
Niveau de scolarité					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	24	6 707	17	115	48
Diplôme d'études secondaires	39	6 038	15	141	72
Études postsecondaires partielles	45	4 786	12	205	86
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	40	13 124	33	129	64
Diplôme universitaire	73	9 375	23	165	112
Situation sur le marché du travail					
Personnes occupées	44	24 584	61	144	71
À plein temps	41	18 100	45	145	66
À temps partiel	56	6 484	16	142	78
Chômeurs
Inactifs	31	12 861	32	135	70
Revenu du ménage					
Moins de 20 000 \$	26	7 069	18	125	62
20 000–39 999 \$	37	12 338	31	149	70
40 000–59 999 \$	42	11 458	29	170	78
60 000–79 999 \$	58	6 424	16	124	60
80 000 \$ et plus

... Nombre infime.

NOUVEAU-BRUNSWICK
DONATEURS
NOMBRE DE DONATEURS: 495 353
TAUX DE DONATEURS : 82 %

Caractéristiques personnelles	Taux de don (%)	Total des dons (\$ 000)	% du total des dons	Don Moyen (\$)	Don médian (\$)
Total	82	112 121	100	226	74
Âge					
15-24	62	3 656	3	56	25
25-34	81	9 519	8	102	45
35-44	88	26 560	24	241	84
45-54	86	31 218	28	353	104
55-64	87	14 717	13	265	104
65 et plus	89	26 451	24	320	144
Sexe					
Hommes	76	49 312	44	220	65
Femmes	88	62 809	56	232	85
État matrimonial					
Marié(e)s ou conjoints de fait	89	90 001	80	269	94
Célibataires, jamais marié(e)s	63	7 357	7	78	30
Veufs, veuves	87	10 078	9	307	150
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	80	4 684	4	138	50
Niveau de scolarité					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	74	20 340	18	131	57
Diplôme d'études secondaires	80	15 801	14	158	57
Études postsecondaires partielles	81	6 420	6	159	45
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	91	43 725	39	291	100
Diplôme universitaire	94	25 834	23	520	190
Situation sur le marché du travail					
Personnes occupées	86	59 253	53	230	84
À plein temps	86	54 141	48	253	94
À temps partiel	86	5 111	5	115	48
Chômeurs	69	2 178	2	69	37
Inactifs	80	50 690	45	247	74
Revenu du ménage					
Moins de 20 000 \$	72	16 492	15	139	41
20 000-39 999 \$	84	28 372	25	182	65
40 000-59 999 \$	85	27 939	25	232	99
60 000-79 999 \$	87	16 220	14	283	125
80 000 \$ et plus	92	23 097	21	541	208

NOUVEAU-BRUNSWICK
BÉNÉVOLES
NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 207 966
TAUX DE BÉNÉVOLAT : 34 %

Caractéristiques personnelles	Taux de bénévolat (%)	Nombre d'heures (000)	% du total d'heures	Moyenne d'heures	Heures médianes
Total	34	34 121	100	164	68
Âge					
15–24	33	3 358	10	98	42
25–34	29	3 990	12	119	64
35–44	43	8 537	25	160	84
45–54	36	8 007	23	216	80
55–64	34	3 085	9	140	71
65 et plus	30	7 145	21	260	80
Sexe					
Hommes	31	15 432	45	172	82
Femmes	38	18 689	55	159	59
État matrimonial					
Marié(e)s ou conjoints de fait	38	23 968	70	169	71
Célibataires, jamais marié(e)s	32	6 319	19	132	52
Veufs, veuves
Séparé(e)s ou divorcé(e)s
Niveau de scolarité					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	23	6 289	18	134	45
Diplôme d'études secondaires	32	6 331	19	159	80
Études postsecondaires partielles	41	2 494	7	122	48
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	40	13 009	38	197	64
Diplôme universitaire	65	5 998	18	174	108
Situation sur le marché du travail					
Personnes occupées	38	18 696	55	162	69
À plein temps	36	14 545	43	163	79
À temps partiel	52	4 151	12	156	61
Chômeurs
Inactifs	32	13 733	40	170	71
Revenu du ménage					
Moins de 20 000 \$	20	5 779	17	172	59
20 000–39 999 \$	33	10 125	30	165	55
40 000–59 999 \$	39	6 508	19	118	70
60 000–79 999 \$	48	5 731	17	182	8
80 000 \$ et plus	55	5 979	18	231	96

... Nombre infime.

QUÉBEC

DONATEURS

NOMBRE DE DONATEURS : 4 457 356

TAUX DE DONATEURS : 75 %

Caractéristiques personnelles	Taux de don	Total des dons	% du total des dons	Don moyen	Don médian
	(%)	(\$ 000)		(\$)	(\$)
Total	75	567 823	100	127	50
Âge					
15–24	58	17 993	3	32	13
25–34	74	53 395	9	67	33
35–44	78	197 669	35	195	50
45–54	81	116 468	21	137	65
55–64	81	86 149	15	158	73
65 et plus	79	96 150	17	140	78
Sexe					
Hommes	70	226 827	40	111	50
Femmes	80	340 996	60	141	50
État matrimonial					
Marié(e)s ou conjoints de fait	82	337 866	60	115	57
Célibataires, jamais marié(e)s	59	156 106	27	175	20
Veufs, veuves	78	46 817	8	144	67
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	68	27 034	5	86	40
Niveau de scolarité					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	66	113 468	20	84	35
Diplôme d'études secondaires	75	62 667	11	91	50
Études postsecondaires partielles	75	32 321	6	90	42
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	81	128 234	23	88	51
Diplôme universitaire	87	231 133	41	381	90
Situation sur le marché du travail					
Personnes occupées	80	391 593	69	148	53
À plein temps	81	252 948	45	115	55
À temps partiel	73	138 646	24	310	30
Chômeurs	65	9 361	2	44	22
Inactifs	70	166 868	29	104	48
Revenu du ménage					
Moins de 20 000 \$	62	77 137	14	71	30
20 000–39 999 \$	76	113 936	20	90	40
40 000–59 999 \$	78	87 135	15	87	50
60 000–79 999 \$	88	62 466	11	117	67
80 000 \$ et plus	89	227 148	40	394	90

QUÉBEC

BÉNÉVOLES

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 1 313 146

TAUX DE BÉNÉVOLAT : 22 %

Caractéristiques personnelles	Taux de bénévolat (%)	Nombre d'heures (000)	% du total d'heures	Moyenne d'heures	Heures médianes
Total	22	196 974	100	150	56
Âge					
15–24	26	30 011	15	120	44
25–34	20	32 937	17	154	50
35–44	25	35 363	18	112	56
45–54	26	40 625	21	149	60
55–64
65 et plus
Sexe					
Hommes	23	106 487	54	163	62
Femmes	22	90 487	46	138	52
État matrimonial					
Marié(e)s ou conjoints de fait	22	118 659	60	150	57
Célibataires, jamais marié(e)s	25	55 922	28	150	55
Veufs, veuves
Séparé(e)s ou divorcé(e)s
Niveau de scolarité					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	15	40 271	20	133	47
Diplôme d'études secondaires	21	34 379	17	174	64
Études postsecondaires partielles	28	22 863	12	168	72
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	23	58 730	30	139	54
Diplôme universitaire	36	40 731	21	161	64
Situation sur le marché du travail					
Personnes occupées	24	106 553	54	134	55
À plein temps	22	82 622	42	137	54
À temps partiel	32	23 931	12	123	61
Chômeurs
Inactifs	19	80 692	41	183	62
Revenu du ménage					
Moins de 20 000 \$	16	39 576	20	143	50
20 000–39 999 \$	22	63 621	32	179	62
40 000–59 999 \$	25	44 525	23	138	60
60 000–79 999 \$	28	23 244	12	137	60
80 000 \$ et plus	29	26 008	13	140	64

... Nombre infime.

ONTARIO

DONATEURS

NOMBRE DE DONATEURS : 7 250 485

TAUX DE DONATEURS : 80 %

Caractéristiques personnelles	Taux de don	Total des dons	% du total des dons	Don moyen	Don médian
	(%)	(\$ 000)		(\$)	(\$)
Total	80	2 023 873	100	279	105
Âge					
15–24	63	96 667	5	104	29
25–34	81	269 530	13	182	69
35–44	86	495 569	24	298	111
45–54	85	431 517	21	344	150
55–64	85	286 989	14	343	124
65 et plus	81	443 602	22	407	177
Sexe					
Hommes	78	996 856	49	290	104
Femmes	83	1 027 018	51	270	105
État matrimonial					
Marié(e)s ou conjoints de fait	87	1 508 441	75	313	130
Célibataires, jamais marié(e)s	67	255 419	13	164	50
Veufs, veuves	74	144 988	7	369	155
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	75	115 026	6	240	90
Niveau de scolarité					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	70	314 315	16	177	65
Diplôme d'études secondaires	77	341 850	17	239	108
Études postsecondaires partielles	80	140 366	7	174	69
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	87	599 094	30	292	115
Diplôme universitaire	92	628 247	31	531	224
Situation sur le marché du travail					
Personnes occupées	85	1 329 100	66	284	110
À plein temps	86	1 096 528	54	291	120
À temps partiel	83	232 572	11	253	75
Chômeurs	63	23 388	1	85	30
Inactifs	74	671 385	33	293	103
Revenu du ménage					
Moins de 20 000 \$	63	167 480	8	149	50
20 000–39 999 \$	78	323 066	16	219	83
40 000–59 999 \$	83	452 965	22	257	103
60 000–79 999 \$	86	380 213	19	283	110
80 000 \$ et plus	93	700 149	35	453	165

ONTARIO

BÉNÉVOLES

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 2 890 052

TAUX DE BÉNÉVOLAT : 32 %

Caractéristiques personnelles	Taux de bénévolat (%)	Nombre d'heures (000)	% du total d'heures	Moyenne d'heures	Heures médianes
Total	32	421 596	100	146	65
Âge					
15–24	35	75 111	18	147	55
25–34	26	57 910	14	123	54
35–44	37	103 603	25	144	66
45–54	36	78 254	19	148	78
55–64	32	45 915	11	147	80
65 et plus	26	60 803	14	178	68
Sexe					
Hommes	30	207 093	49	158	70
Femmes	34	214 502	51	136	61
État matrimonial					
Marié(e)s ou conjoints de fait	33	265 181	63	144	67
Célibataires, jamais marié(e)s	32	102 757	24	138	55
Veufs, veuves	23	22 245	5	184	81
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	28	31 412	7	180	80
Niveau de scolarité					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	20	67 025	16	130	52
Diplôme d'études secondaires	29	96 719	23	177	56
Études postsecondaires partielles	34	45 280	11	134	63
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	37	125 586	30	146	73
Diplôme universitaire	49	86 986	21	139	76
Situation sur le marché du travail					
Personnes occupées	34	245 465	58	131	62
À plein temps	31	172 472	41	126	63
À temps partiel	47	72 993	17	142	62
Chômeurs	29	15 621	4	123	52
Inactifs	28	160 510	38	182	72
Revenu du ménage					
Moins de 20 000 \$	23	63 400	15	157	66
20 000–39 999 \$	29	84 517	20	155	64
40 000–59 999 \$	31	98 489	23	149	66
60 000–79 999 \$	33	76 915	18	152	60
80 000 \$ et plus	46	98 275	23	128	65

MANITOBA

DONATEURS

NOMBRE DE DONATEURS : 697 798

TAUX DE DONATEURS : 81 %

Caractéristiques personnelles	Taux de don (%)	Total des dons (\$ 000)	% du total des dons	Don moyen (\$)	Don médian (\$)
Total	81	214 617	100	308	100
Âge					
15–24	55	9 344	4	115	34
25–34	84	29 496	14	219	79
35–44	90	46 171	22	290	123
45–54	89	43 999	21	362	150
55–64	89	42 003	20	519	129
65 et plus	82	43 604	20	363	175
Sexe					
Hommes	81	115 808	54	340	123
Femmes	81	98 809	46	277	8
État matrimonial					
Marié(e)s ou conjoints de fait	91	163 094	76	344	142
Célibataires, jamais marié(e)s	60	25 702	12	196	50
Veufs, veuves	79	19 742	9	356	134
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	72	6 080	3	162	0
Niveau de scolarité					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	71	51 894	24	256	62
Diplôme d'études secondaires	77	29 104	14	218	88
Études postsecondaires partielles	87	18 368	9	309	100
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	90	71 263	33	351	130
Diplôme universitaire	92	43 989	21	443	195
Situation sur le marché du travail					
Personnes occupées	85	154 722	72	326	93
À plein temps	88	122 079	57	334	95
À temps partiel	78	32 643	15	300	91
Chômeurs	72	2 073	1	102	40
Inactifs	74	57 823	27	285	143
Revenu du ménage					
Moins de 20 000 \$	66	28 050	13	197	50
20 000–39 999 \$	80	40 929	19	242	93
40 000–59 999 \$	90	50 797	24	260	100
60 000–79 999 \$	86	37 738	18	370	115
80 000 \$ et plus	91	57 104	27	637	245

MANITOBA
BÉNÉVOLES
NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 343 755
TAUX DE BÉNÉVOLAT : 40 %

Caractéristiques personnelles	Taux de bénévolat	Nombre d'heures	% du total d'heures	Moyenne d'heures	Heures médianes
	(%)	(000)			
Total	40	44 763	100	130	65
Âge					
15–24	44	7 274	16	111	44
25–34	35	5 979	13	105	48
35–44	49	11 267	25	130	72
45–54	45	8 782	20	143	80
55–64	39	5 295	12	151	60
65 et plus	26	6 166	14	165	88
Sexe					
Hommes	40	22 088	49	130	75
Femmes	39	22 675	51	131	60
État matrimonial					
Marié(e)s ou conjoints de fait	44	29 851	67	131	72
Célibataires, jamais marié(e)s	39	9 368	21	111	44
Veufs, veuves
Séparé(e)s ou divorcé(e)s
Niveau de scolarité					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	30	9 644	22	114	46
Diplôme d'études secondaires	36	6 380	14	101	52
Études postsecondaires partielles	51	4 365	10	126	75
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	43	13 744	31	144	73
Diplôme universitaire	61	10 629	24	163	100
Situation sur le marché du travail					
Personnes occupées	44	30 813	69	125	63
À plein temps	43	23 099	52	128	64
À temps partiel	47	7 714	17	117	60
Chômeurs
Inactifs	31	12 946	29	150	75
Revenu du ménage					
Moins de 20 000 \$	24	6 517	15	124	52
20 000–39 999 \$	39	10 428	23	126	54
40 000–59 999 \$	40	11 723	26	136	76
60 000–79 999 \$	52	7 776	17	127	70
80 000 \$ et plus	62	8 319	19	137	89

... Nombre infime.

SASKATCHEWAN

DONATEURS

NOMBRE DE DONATEURS : 634 266

TAUX DE DONATEURS : 83 %

Caractéristiques personnelles	Taux de don	Total des dons	% du total des dons	Don moyen	Don médian
	(%)	(\$ 000)		(\$)	(\$)
Total	83	195 488	100	308	103
Âge					
15–24	60	9 145	5	108	35
25–34	86	23 745	12	210	65
35–44	93	41 678	21	287	114
45–54	87	39 343	20	399	142
55–64	93	31 593	16	420	146
65 et plus	85	49 984	26	426	200
Sexe					
Hommes	79	95 708	49	324	100
Femmes	88	99 780	51	294	104
État matrimonial					
Marié(e)s ou conjoints de fait	92	144 622	74	331	132
Célibataires, jamais marié(e)s	63	25 865	13	216	40
Veufs, veuves	81	14 889	8	361	142
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	76	10 112	5	276	52
Niveau de scolarité					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	74	43 440	22	230	80
Diplôme d'études secondaires	87	34 934	18	277	100
Études postsecondaires partielles	78	17 234	9	261	59
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	90	62 474	32	341	124
Diplôme universitaire	96	37 406	19	535	165
Situation sur le marché du travail					
Personnes occupées	87	126 447	65	308	100
À plein temps	89	95 009	49	287	100
À temps partiel	78	31 438	16	395	105
Chômeurs	69	2 500	1	121	29
Inactifs	78	66 541	34	328	130
Revenu du ménage					
Moins de 20 000 \$	76	33 530	17	240	62
20 000–39 999 \$	81	49 003	25	269	83
40 000–59 999 \$	87	37 578	19	255	92
60 000–79 999 \$	87	33 536	17	357	129
80 000 \$ et plus	91	41 841	21	594	282

SASKATCHEWAN

BÉNÉVOLES

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 360 649

TAUX DE BÉNÉVOLAT : 47 %

Caractéristiques personnelles	Taux de bénévolat (%)	Nombre d'heures (000)	% du total d'heures	Moyenne d'heures	Heures médianes
Total	47	48 311	100	134	64
Âge					
15–24	43	5 181	11	86	40
25–34	47	6 810	14	110	54
35–44	57	12 691	26	141	80
45–54	55	8 573	18	136	78
55–64	52	7 117	15	176	108
65 et plus	32	7 939	16	181	66
Sexe					
Hommes	44	23 605	49	143	66
Femmes	50	24 706	51	127	61
État matrimonial					
Marié(e)s ou conjoints de fait	52	36 283	75	148	76
Célibataires, jamais marié(e)s	42	8 017	17	100	48
Veufs, veuves
Séparé(e)s ou divorcé(e)s
Niveau de scolarité					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	34	10 371	21	119	49
Diplôme d'études secondaires	46	9 933	21	149	72
Études postsecondaires partielles	61	5 968	12	119	60
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	52	14 122	29	133	72
Diplôme universitaire	68	7 917	16	160	96
Situation sur le marché du travail					
Personnes occupées	54	33 030	68	131	64
À plein temps	52	24 406	51	126	61
À temps partiel	58	8 624	18	145	74
Chômeurs
Inactifs	37	14 132	29	146	63
Revenu du ménage					
Moins de 20 000 \$	37	7 742	16	116	48
20 000–39 999 \$	40	11 236	23	126	64
40 000–59 999 \$	57	13 157	27	135	61
60 000–79 999 \$	51	9 220	19	166	114
80 000 \$ et plus	67	6 956	14	136	65

... Nombre infime.

ALBERTA

DONATEURS

NOMBRE DE DONATEURS : 1 646 781

TAUX DE DONATEURS : 75 %

Caractéristiques personnelles	Taux de don	Total des dons	% du total des dons	Don moyen	Don médian
	(%)	(\$ 000)		(\$)	(\$)
Total	75	556 053	100	338	107
Âge					
15–24	57	30 770	6	133	30
25–34	77	71 913	13	208	75
35–44	83	166 288	30	395	147
45–54	84	118 964	21	407	151
55–64	71	90 615	16	600	166
65 et plus	78	77 503	14	375	155
Sexe					
Hommes	72	284 386	51	364	93
Femmes	79	271 667	49	314	116
État matrimonial					
Marié(e)s ou conjoints de fait	82	435 492	78	392	128
Célibataires, jamais marié(e)s	62	53 835	10	148	50
Veufs, veuves	68	27 226	5	357	190
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	78	39 499	7	412	107
Niveau de scolarité					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	63	84 195	15	234	76
Diplôme d'études secondaires	71	83 293	15	266	100
Études postsecondaires partielles	78	54 563	10	379	85
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	85	176 073	32	313	112
Diplôme universitaire	83	157 929	28	590	189
Situation sur le marché du travail					
Personnes occupées	78	446 541	80	373	112
À plein temps	79	342 401	62	363	114
À temps partiel	75	104 140	19	410	111
Chômeurs	60	3 969	1	73	43
Inactifs	70	105 543	19	268	110
Revenu du ménage					
Moins de 20 000 \$	60	50 280	9	208	50
20 000–39 999 \$	65	118 592	21	324	100
40 000–59 999 \$	82	155 802	28	324	100
60 000–79 999 \$	85	92 447	17	313	111
80 000 \$ et plus	93	138 931	25	528	185

ALBERTA

BÉNÉVOLES

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 878 267

TAUX DE BÉNÉVOLAT : 40 %

Caractéristiques personnelles	Taux de bénévolat (%)	Nombre d'heures (000)	% du total d'heures	Moyenne d'heures	Heures médianes
Total	40	128 323	100	146	70
Âge					
15–24	38	17 492	14	114	45
25–34	38	19 146	15	113	50
35–44	48	33 945	26	141	79
45–54	48	31 102	24	185	86
55–64	38	13 669	11	169	90
65 et plus
Sexe					
Hommes	35	57 351	45	151	72
Femmes	46	70 972	55	142	66
État matrimonial					
Marié(e)s ou conjoints de fait	44	91 008	71	154	80
Célibataires, jamais marié(e)s	34	22 474	18	111	48
Veufs, veuves
Séparé(e)s ou divorcé(e)s
Niveau de scolarité					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	29	20 702	16	123	50
Diplôme d'études secondaires	37	19 274	15	118	64
Études postsecondaires partielles	52	16 527	13	171	74
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	41	40 331	31	148	70
Diplôme universitaire	55	31 489	25	178	96
Situation sur le marché du travail					
Personnes occupées	42	90 343	70	142	66
À plein temps	40	67 126	52	142	65
À temps partiel	49	23 217	18	141	67
Chômeurs
Inactifs	36	34 554	27	171	89
Revenu du ménage					
Moins de 20 000 \$	31	16 648	13	133	70
20 000–39 999 \$	34	30 302	24	159	62
40 000–59 999 \$	39	30 601	24	133	69
60 000–79 999 \$	48	24 289	19	147	86
80 000 \$ et plus	59	26 484	21	159	60

... Nombre infime.

COLOMBIE-BRITANNIQUE
DONATEURS
NOMBRE DE DONATEURS : 2 293 630
TAUX DE DONATEURS : 73 %

Caractéristiques personnelles	Taux de don	Total des dons	% du total des dons	Don moyen	Don médian
	(%)	(\$ 000)		(\$)	(\$)
Total	73	552 387	100	241	70
Âge					
15–24	53	13 338	2	49	18
25–34	71	89 697	16	208	75
35–44	83	96 865	18	174	65
45–54	79	131 902	24	315	105
55–64	85	86 212	16	305	75
65 et plus	70	134 371	24	402	150
Sexe					
Hommes	71	246 392	45	225	65
Femmes	76	305 995	55	256	77
État matrimonial					
Marié(e)s ou conjoints de fait	83	409 129	74	261	80
Célibataires, jamais marié(e)s	55	69 869	13	151	35
Veufs, veuves	68	46 110	8	463	129
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	67	27 279	5	169	102
Niveau de scolarité					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	61	71 986	13	165	39
Diplôme d'études secondaires	72	83 546	15	178	69
Études postsecondaires partielles	73	48 284	9	156	60
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	76	207 695	38	297	93
Diplôme universitaire	91	140 876	26	373	160
Situation sur le marché du travail					
Personnes occupées	81	339 398	61	228	72
À plein temps	81	223 389	40	192	76
À temps partiel	79	116 009	21	358	60
Chômeurs	61	33 626	6	286	29
Inactifs	63	179 363	32	260	86
Revenu du ménage					
Moins de 20 000 \$	59	59 690	11	146	31
20 000–39 999 \$	80	99 938	18	169	58
40 000–59 999 \$	73	125 294	23	254	85
60 000–79 999 \$	80	92 218	17	224	70
80 000 \$ et plus	78	175 246	32	449	175

COLOMBIE-BRITANNIQUE
BÉNÉVOLES
NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 1 005 980
TAUX DE BÉNÉVOLAT : 32 %

Caractéristiques personnelles	Taux de bénévolat (%)	Nombre d'heures (000)	% du total d'heures	Moyenne d'heures	Heures médianes
Total	32	169 443	100	169	85
Âge					
15–24	28	14 272	8	99	59
25–34	36	36 004	21	164	80
35–44	37	42 092	25	173	79
45–54	36	34 149	20	180	98
55–64
65 et plus	24	26 878	16	233	133
Sexe					
Hommes	29	79 949	47	180	96
Femmes	35	89 494	53	160	77
État matrimonial					
Marié(e)s ou conjoints de fait	34	118 655	70	183	96
Célibataires, jamais marié(e)s	29	31 707	19	132	68
Veufs, veuves
Séparé(e)s ou divorcé(e)s
Niveau de scolarité					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	23	19 646	12	121	68
Diplôme d'études secondaires	28	28 533	17	157	59
Études postsecondaires partielles	33	25 794	15	185	96
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	35	56 212	33	174	100
Diplôme universitaire	48	39 259	23	197	104
Situation sur le marché du travail					
Personnes occupées	36	105 535	62	160	72
À plein temps	33	78 105	46	165	75
À temps partiel	46	27 430	16	148	71
Chômeurs
Inactifs	27	57 349	34	199	111
Revenu du ménage					
Moins de 20 000 \$	22	26 388	16	170	96
20 000–39 999 \$	28	41 956	25	201	96
40 000–59 999 \$	38	50 456	30	196	75
60 000–79 999 \$	37	24 491	14	128	92
80 000 \$ et plus	39	26 152	15	136	85

... Nombre infime.

